Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) 2020-2024

Comité de pilotage du 07/04/2022

Bilan des actions 2021

Perspectives 2022

Le Contrat de Territoire Eau et Climat

- Bassin versant : 2114 km²
- 137 communes (6 ComCom)
- 2 régions, 3 départements
- 29 824 habitants (14 hab/km²)
- 1120 km de cours d'eau
- Elus de l'EPAGE Sequana :
  1 président et 2 vices présidents
  - M. Philippe VINCENT
  - M. Dominique BAYEN
  - M. Thierry AUBRY
- Signé le 17/12/2019
- 1 animateur

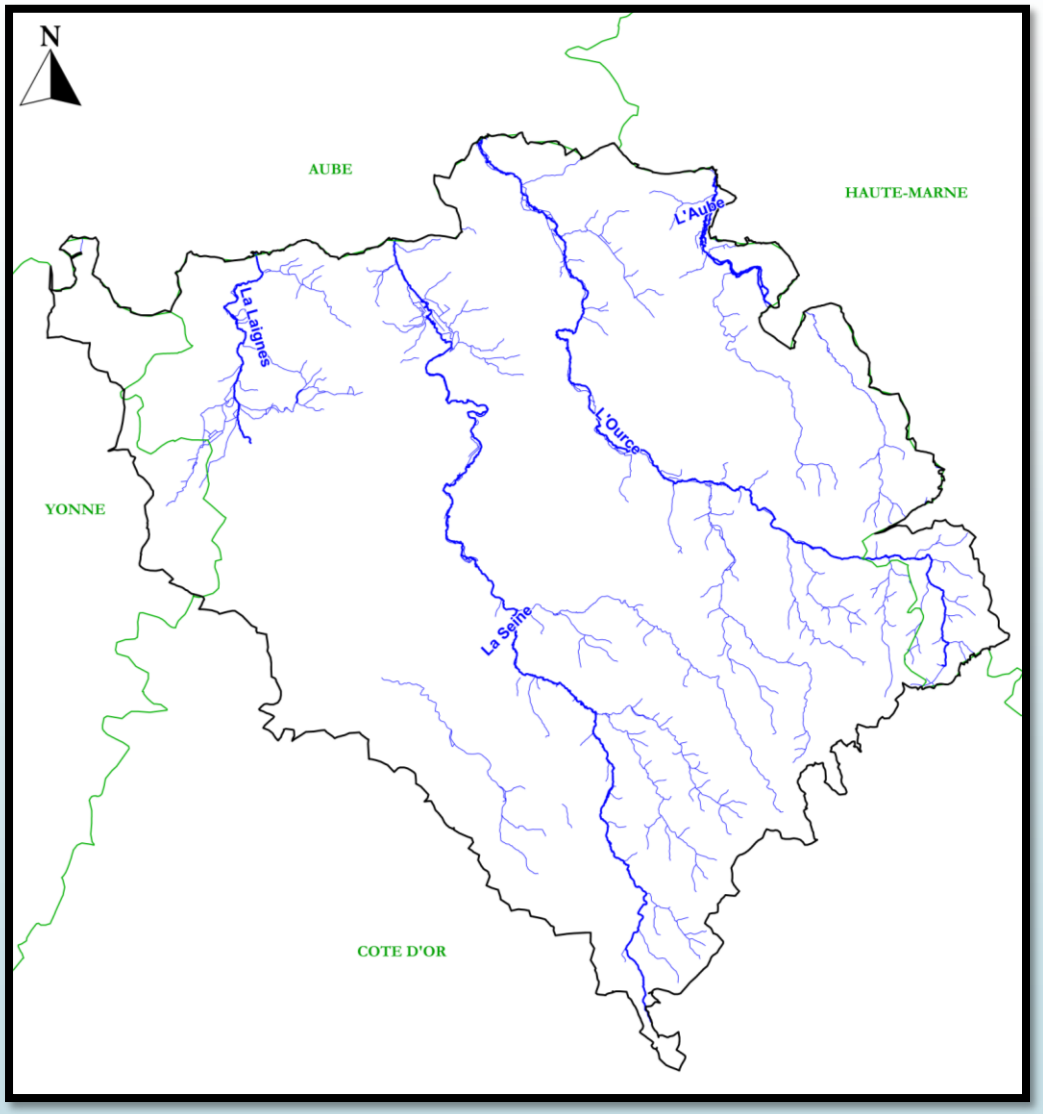

Le Contrat de Territoire Eau et Climat

- **<u>9 enjeux d'intervention</u>** :

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Des objectifs chiffrés pour chaque action !

- **<u>5 actions emblématiques !</u>**

Fonctionnement

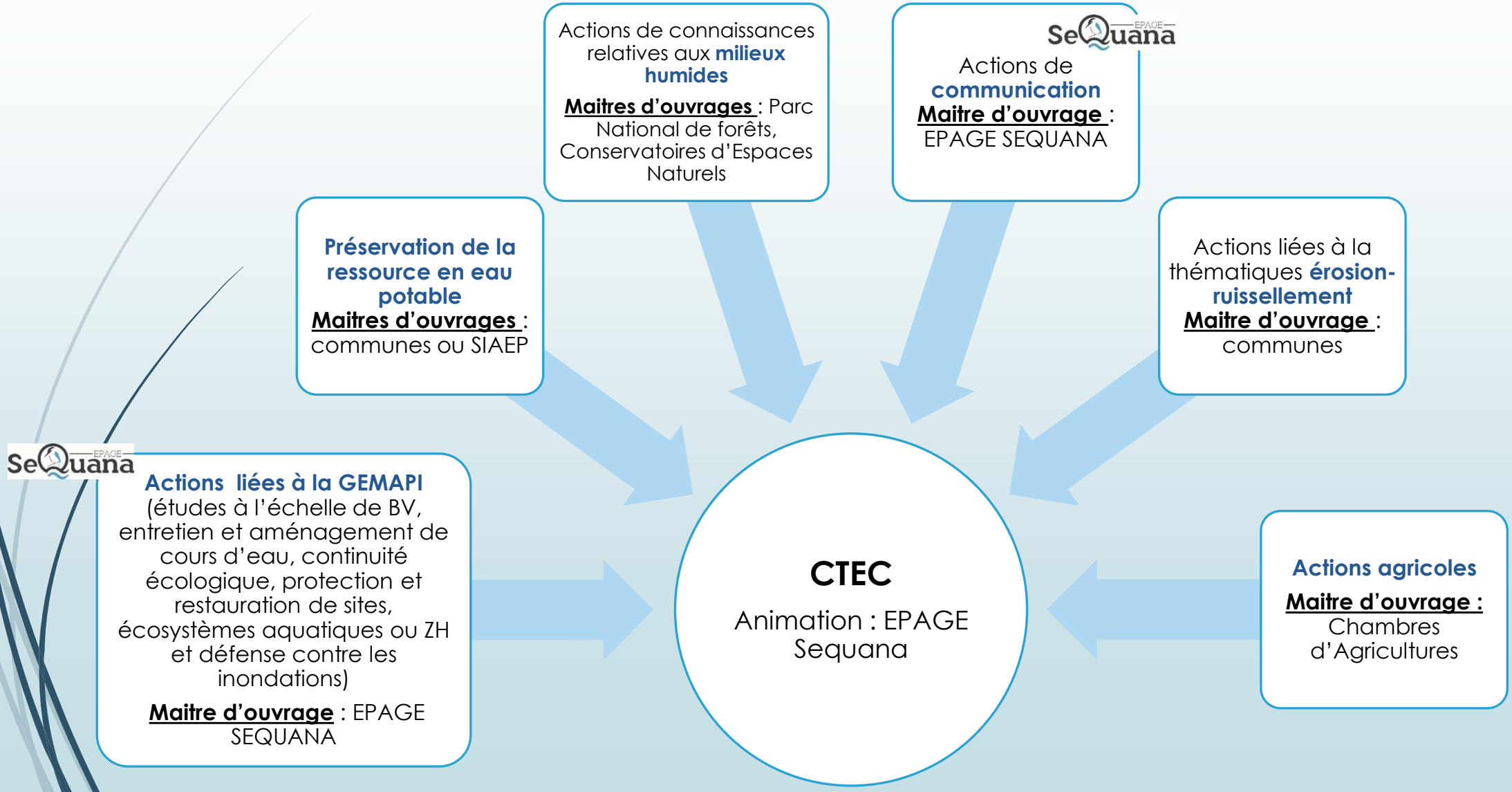

L'équipe de l'EPAGE Sequana

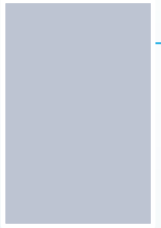

Responsable de structure – Ingénieur rivière (1 ETP)

- En cours de recrutement
- 06.77.55.71.66
- prenom.nom@syndicatsequana.fr

Ingénieure rivière – Animatrice thématique protection de la ressource en eau (1 ETP)

- Ondine CAREL
- 06.81.21.94.77
- ondine.carel@syndicatsequana.fr

Chargée de communication et assistante de gestion (1 ETP)

- Lauriane PITOIZET
- 03.80.81.56.25
- contact@syndicatsequana.fr

Animatrice érosion-ruissellement et zones humides (1 ETP)

- Salomé DITTIERE
- 06.79.42.35.97
- salome.dittiere@syndicatsequana.fr

Technicien rivière sur la vallée de la Laignes + vallée de l'Aube – Référent inondation (1 ETP)

- Léonard CLUYTENS
- 06.47.42.61.05
- leonard.cluytens@syndicatsequana.fr

Technicien rivière sur la vallée de la Seine (1 ETP)

- François-Xavier LOUCHET
- 06.79.07.27.60
- francois-xavier.louchet@syndicatsequana.fr

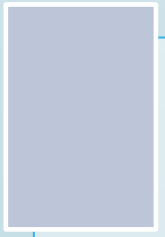

Technicien rivière sur la vallée de l'Ource (1 ETP)

- Damien DONDAINE
- 06.31.20.92.02
- damien.dondaine@syndicatsequana.fr

Le contrat en chiffres

- Le montant global estimatif du contrat s'élève à **5 963 040 € TTC**

113 actions inscrites !

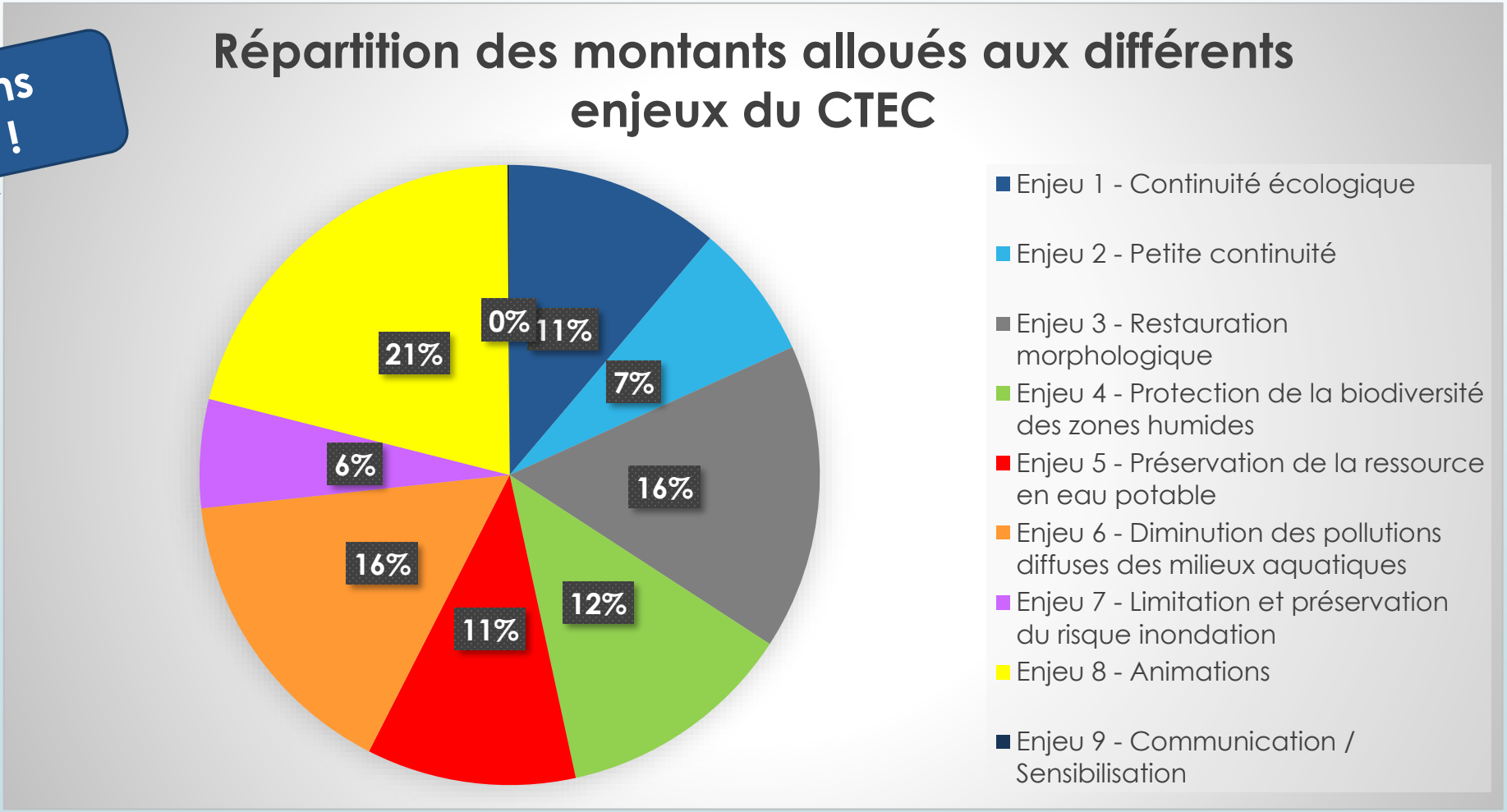

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- **La continuité écologique**
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 1 pour l'année 2021

318 962 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

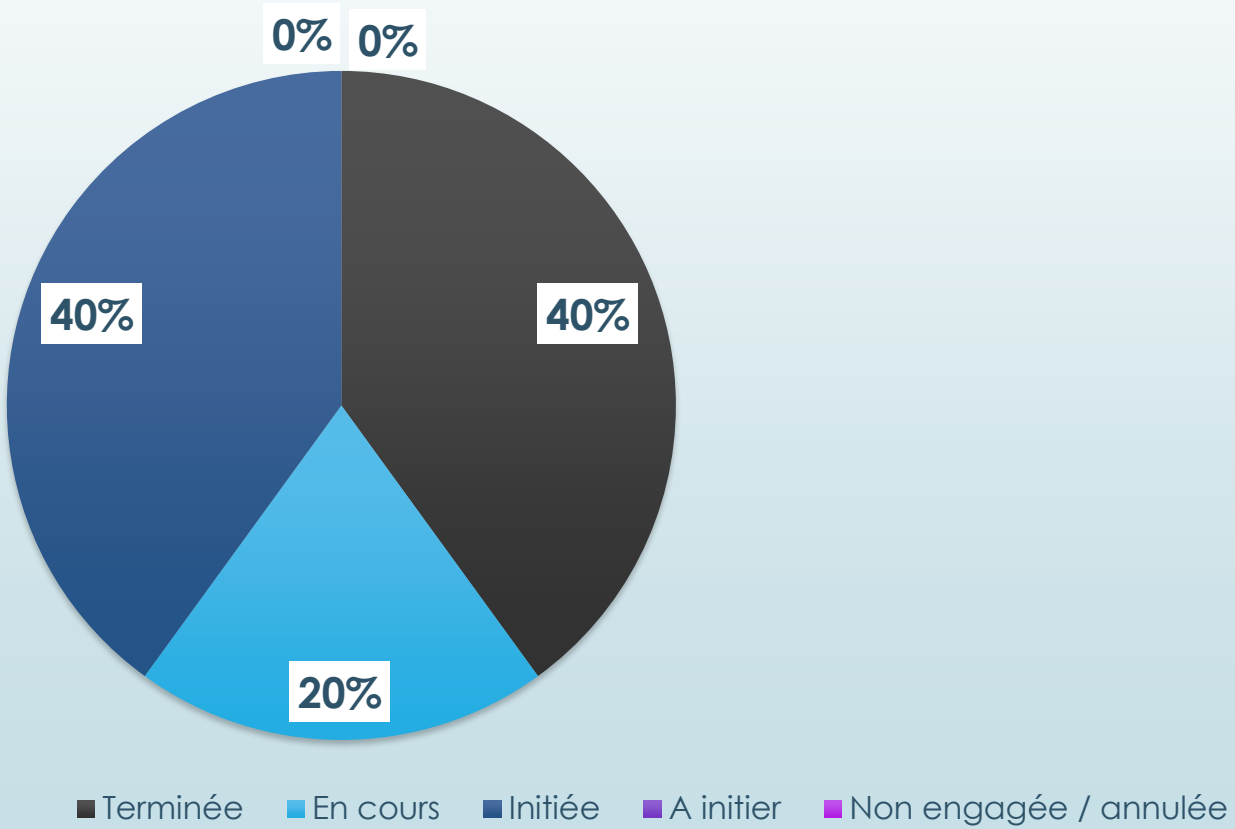

Mise en œuvre

➨ Objectif : 4 actions prévues en 2021

❌ *Effacement de l'ouvrage SIRI – Châtillon-sur-Seine*

✔ *Aménagement du ruisseau de la Combe Larron à Villars Santenoge*

≈ *Effacement de l'ancienne Scierie de Poinson-les-Grancey*

≈ *Effacement de l'ancien ouvrage de Montigny-sur-Aube*

➨ Résultat : 5 actions engagées en 2021

→ *Aménagement du plan d'eau du village de Rochefort-sur-Brevon (terminé)*

→ *Aménagement du ruisseau de la Combe Larron à Villars Santenoge (terminé)*

→ *Aménagement de l'ouvrage Parisot à Recey-sur-Ource (annulé)*

→ *Effacement de l'ancienne Scierie de Poinson-les-Grancey (initié)*

→ *Effacement de l'ancien ouvrage de Montigny-sur-Aube (initié)*

Exemple : Travaux d'aménagement du plan d'eau de Rochefort-sur-Brevon

Propriétaire

Problématiques :

- Ouvrages non fonctionnels
- Envasement
- Eutrophisation en été
- Qualité physico-chimique dégradée
- Plan d'eau utilisé en réserve incendie donc non fonctionnel l'été

Réglementation :

- Brevon : classé en liste 2 suivant Code de l'Env.
- Plan d'eau = ouvrage prioritaire au titre de la continuité écologique (ROE 28436)

Objectifs d'aménagement :

- Restaurer la qualité physique du milieu
- Améliorer les conditions d'habitats aquatiques
- Conserver le plan d'eau mais en améliorer sa gestion (envasement)
- Conserver les éléments du patrimoine historique

Exemple : Travaux d'aménagement du plan d'eau de Rochefort-sur-Brevon

Propriétaire

- **Travaux:**

- **Restauration physique du Brevon :** création d'un chenal, aménagement du plan d'eau par des banquettes végétalisées afin de réduire la section d'écoulement
- **Gestion de l'envasement :** Installation d'une vanne de fond et restauration du vannage du canal usinier
- **Défense incendie :** Installation d'un système d'aspiration
- **Conservation des éléments du patrimoine historique :** Réfection des anciennes vannes et de la grille

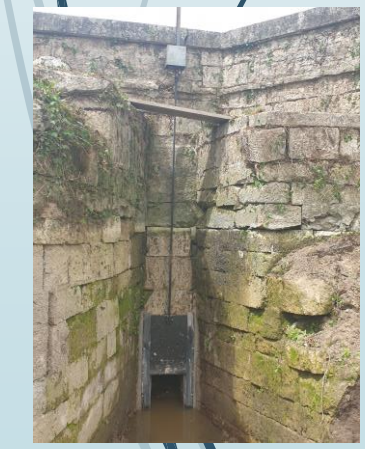

Programmation 2022

→ ***Aménagement de l'ouvrage SIRI à Châtillon-sur-Seine*** *(travaux de maçonnerie)*

→ ***Aménagement global du site Lemoine à Châtillon-sur-Seine*** *(approfondissement du projet et dossiers réglementaires)*

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- **La petite continuité**
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 2 pour l'année 2021

156 919 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

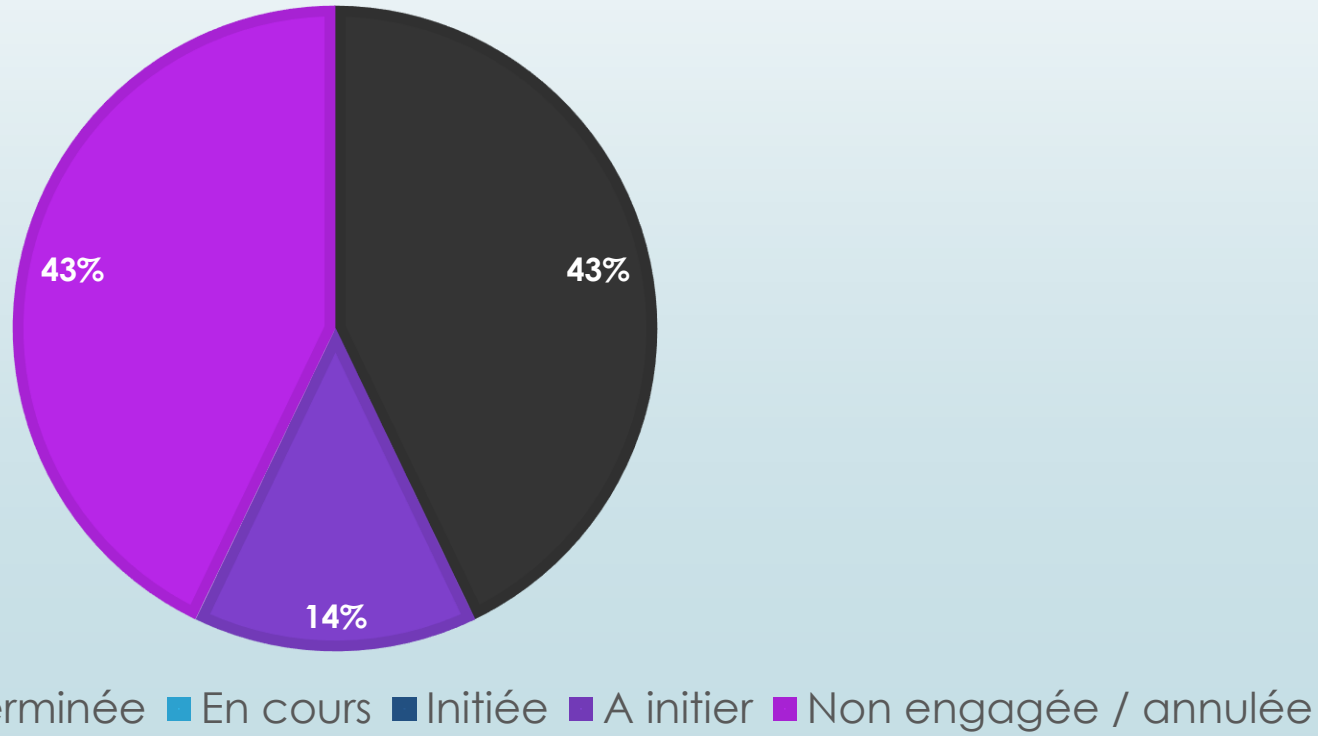

Mise en œuvre

➨ Objectif : 6 actions prévues en 2021

- ✓ PC de la Fontaine du Creuset – Nod-sur-Seine
- ≈ PC du ruisseau de Meursauge – Bellenod-sur-Seine
- ✓ PC du Vermenon – Villars Santenoge
- ≈ PC du ruisseau des étangs – Montigny-sur-Aube
- ≈ PC de l'Aubette – Gurgy
- ✓ PC du ru des Ruants – Les Goulles

➨ Résultat : 7 actions engagées en 2021

- ➨ 3 actions terminées
  - → *5 buses changées*
  - → *3,7 km de cours d'eau reconnectés*
- ➨ 3 actions annulées *(refus des propriétaires)*
- ➨ 1 action à initier

Exemple : rétablissement de la petite continuité – Les Goulles

- Remplacement d'un passage busé par des dalots sans fond
- Remblais et réfection de la route ou du chemin
- Chute d'eau supprimée
- Cours d'eau a déjà bien travaillé

Ru des Ruants - Les Goulles - amont

Ru des Ruants - Les Goulles – avant travaux

Ru des Ruants - Les Goulles - aval

Programmation 2022

- La Bèze à Buxerolles
- L'Aubette à Buxerolles
- Ru des Murots à Larrey
- Le Grand Fossé à Larrey

eau seine NORMANDIE
Agence de l'eau — ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- **La restauration morphologique**
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 3 pour l'année 2020

76 000 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

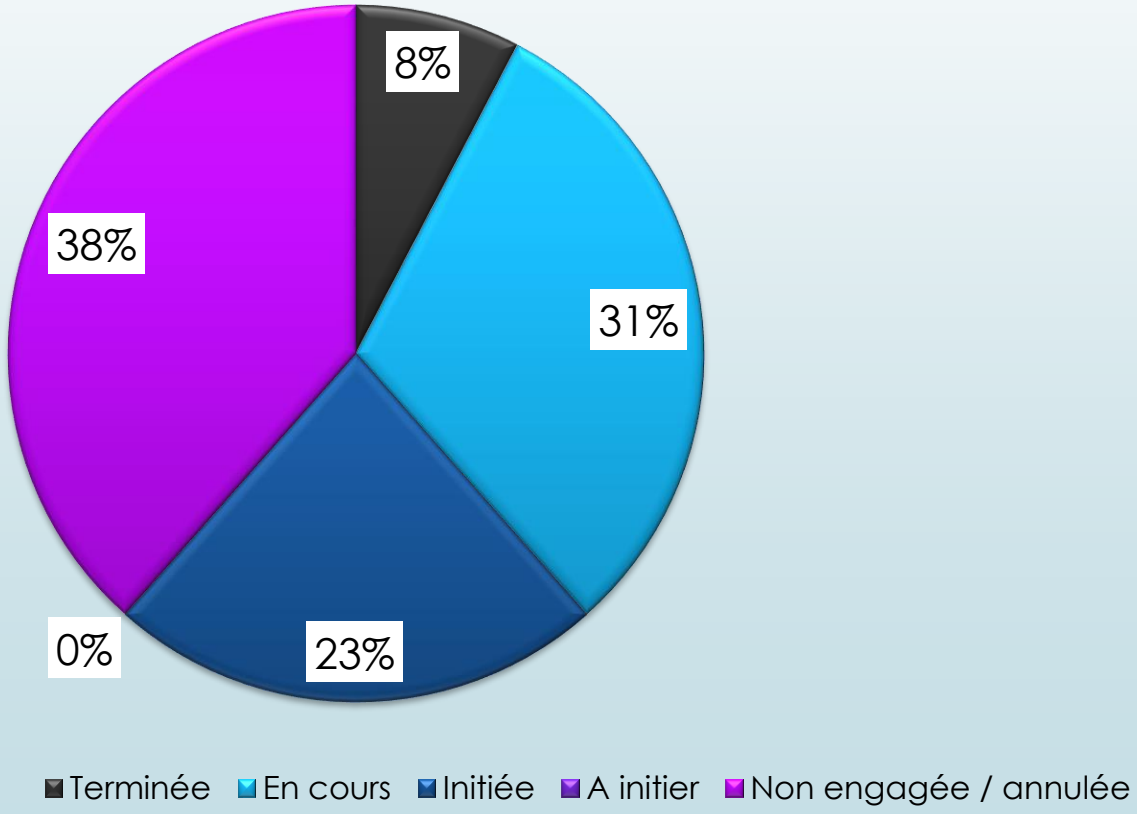

Mise en œuvre

- **Objectif : 4 actions prévues en 2021**

- **Résultat** : 15 actions engagées en 2021 (2 actions terminées , 5 en cours, 3 initiées et 5 annulées) dont 2 actions hors contrat

- Banquettes végétalisées sur la Fontaine de Creuset à Nod-sur-Seine (terminé)
- Poursuite du diagnostic de potentialité fonctionnelle des cours d'eau (en cours) (La Digeanne, le ruisseau de Vanoce de sa source au confluent avec l'Ource, la Seine partie amont) (Terminé)
- Restauration physique du Grand Fossé à Poinçon-les-Larrey (terminé, hors contrat)
- **Découverture du ruisseau de Cosne à Quemigny-sur-Seine (en cours)**
- Renaturation du Ru de la Fontaine à Montigny-sur-Aube (en cours)
- Banquettes végétalisées sur le Coupes Charmes à Veuxhaules-sur-Aube (en cours)
- Restauration physique du ru de Marcenay à Griselles (en cours, hors contrat)
- **Remise en fond de talweg du Vermenon à Villars-Santenoge (initiée)**
- Restauration physique de la Digeanne à Essarois (action initiée)
- Reprofilage et recharge sédimentaire de la Petite Laignes à Chaume-les-Baigneux (action initiée)
- Remise en fond de talweg du Valverset à Leuglay (action initiée mais annulée, refus du propriétaire)
- Recharge granulométrique de l'Ource à Prusly-sur-Ource (action initiée mais annulée, refus du propriétaire)
- Aménagement global de la Groëme à Terrefondrée (action initiée mais annulée, refus des propriétaires)
- **Reconnexion de bras mort de l'Aube à Montigny-sur-Aube (action initiée mais annulée, refus du propriétaire)**
- **Reconnexion de méandre sur la Petite Laigne à Fontaines-en-Duesmois (action initiée mais annulée, refus du propriétaire)**

Combe Larron

- Entretien de la végétation → La végétation était un frein pour le cours d'eau
- Remise au point bas du ruisseau → Le cours d'eau avait été déplacé pour gagner du terrain agricole
- Petite continuité, mise en place de dalots sous le chemin
- Suppression de deux étangs
- Installation d'une clôture pour limiter la divagation du bétail

Programmation 2022

- Découverture du ruisseau de Cosne (lancement des marchés)
- Reprofilage et recharge sédimentaire de la Petite Laignes à Chaume-les-Baigneux (travaux)
- Restauration de la Fontaine aux Chèvres (hors contrat)

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- **La protection de la biodiversité des zones humides**
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 4 pour l'année 2020

65 907 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

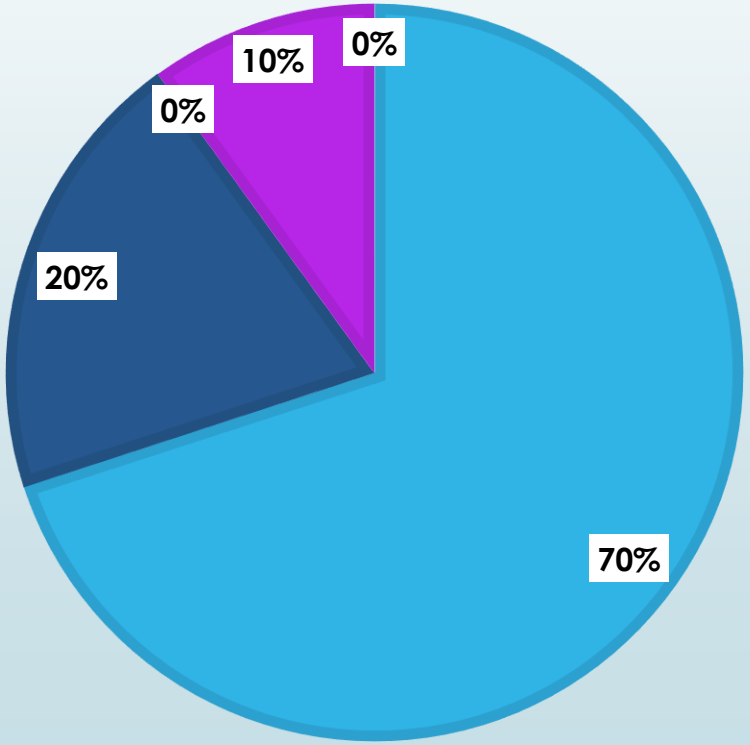

Mise en œuvre

- **Objectif : 4 actions prévues en 2021**

- **Résultat :** 12 actions engagées en 2021 (9 en cours, 1 initiée et 2 annulées) (dont 3 hors contrat)

→ **Veille foncière (en cours, action prévue pour 5 ans)**

→ Inventaire et hiérarchisation des sites naturels et remarquables du périmètre Haut-Marnais + complément d'inventaire des têtes de bassin en Côte d'Or (en cours)

→ Mise en œuvre du plan de gestion de la Cascade tufeuse à Saint-Marc-sur-Seine (en cours, labellisation ENS)

→ **Bilan des MAEC zones humides (en cours)**

→ Projets AgroEnvironnementaux et Climatiques (en cours, PAEC Vallée de l'Ource prolongé)

→ Restauration de la zone humide de Bure-les-Templiers (action hors contrat, en cours)

→ **Travaux de restauration, préservation de la zone humide de Chamesson (travaux reportés)**

→ Préservation et restauration de la mare de Coulmier-le-Sec (action hors contrat, travaux reportés à 2022)

→ Travaux de restauration, préservation du bras mort à Chaume-les-Baigneux (action initiée)

→ **Travaux de restauration de la zone humide de Poinson-les-Grancey (Action annulée, refus du propriétaire)**

→ Restauration de mare d'Ampilly-les-Bordes (annulé, hors contrat)

Espace Naturel Sensible (ENS) des sources et cascades tufeuses du Crodin (Saint-Marc-sur-Seine)

2022

Contexte

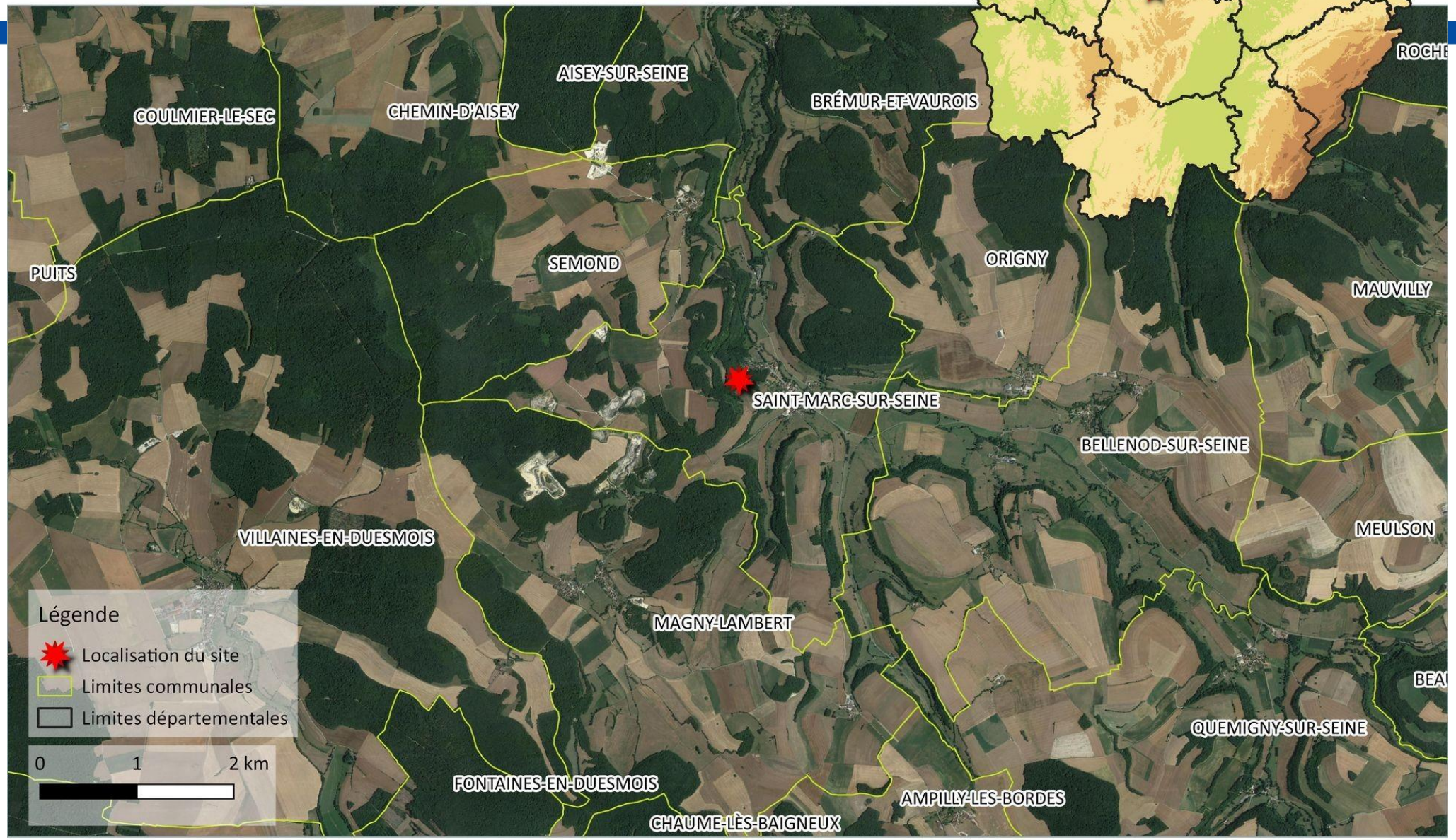

Réalisation : CENB, 2020 | Sources : CENB, IGN, Google satellite

Contexte

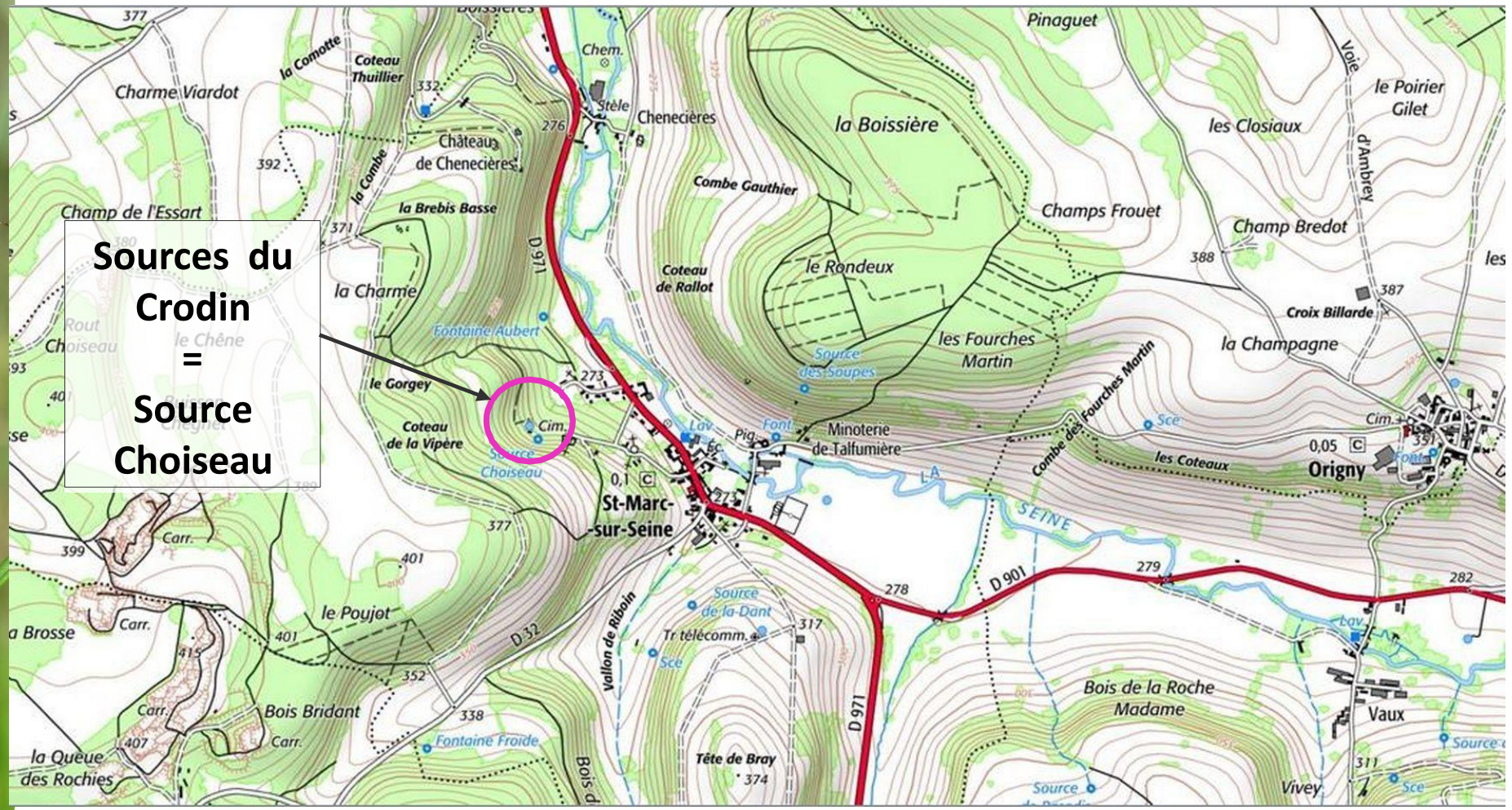

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Contexte : les étapes du projet

- **Janvier 2019** : Rdv avec le maire de Saint-Marc-sur-Seine pour présentation du site
- **Avril 2019** : Organisation d'un rendez-vous sur site (05/04/19) en présence de : CENB, CD21, commune, EPAGE Sequana
- Inscription de l'action au Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC)
- **2020** : Début rédaction d'une notice de gestion
- **2021** : Réunion avec les propriétaires joignants : signature de convention de passage/gestion
- **2021** : Labellisation Espace Naturel Sensible par le Conseil départemental

Contexte

- 1 des 12 Espaces Naturels Sensibles du département

  - Gestion assurée par la commune, Sequana et le CEN Bourgogne

  - Soutien technique et financier par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil départemental de Côte-d'Or

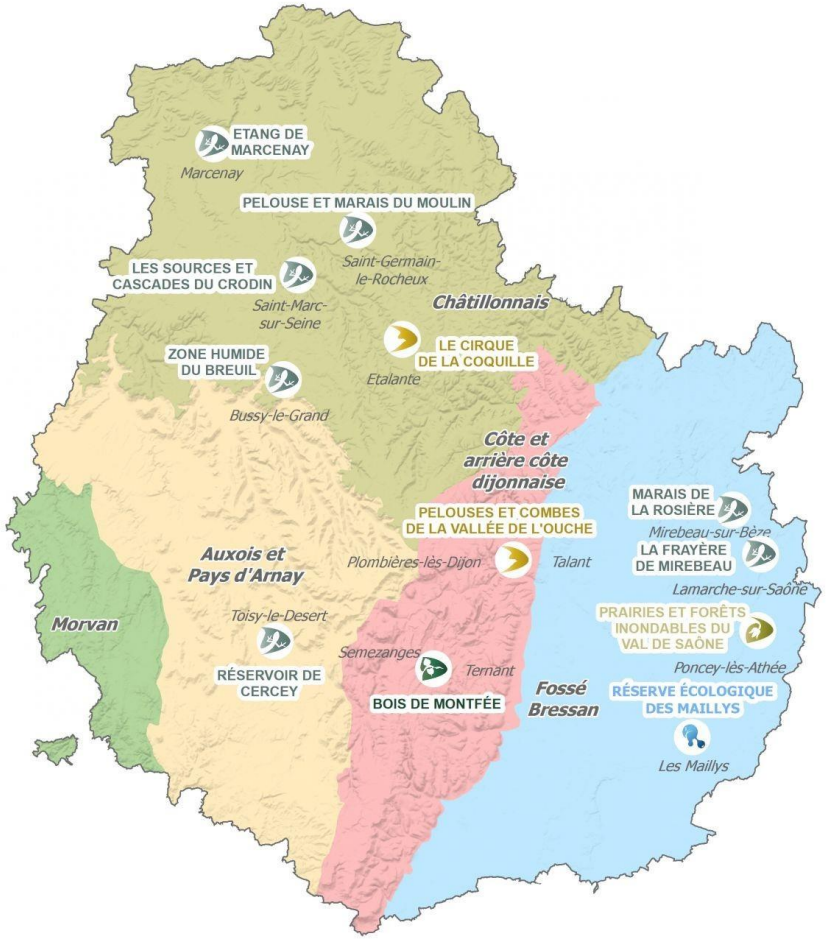

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Contexte : périmètre du site

- Site d’environ 7,5 ha
- 22 parcelles dont 6 propriétés de la commune
- Définition d'une zone de préemption sur les parcelles non communales

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Contexte : évolution récente

- Entre 1963 et 2020 (un demi-siècle)
  - nette progression des surfaces boisées plantées (les lignes de plantation sont encore visibles) au détriment des milieux ouverts (cultures et prairies)

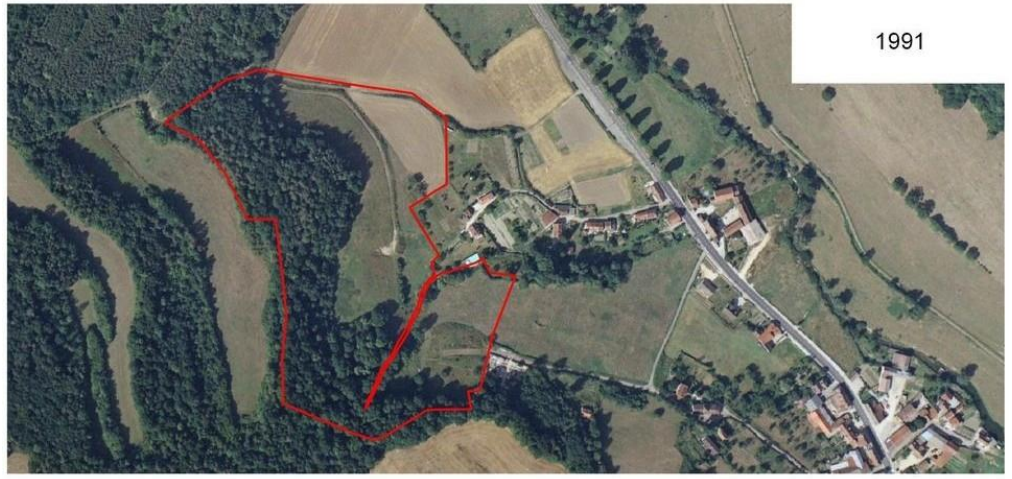

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Contexte : Diagnostic écologique

- Présence de sources et cascades tufeuses : Habitats liés à des sources ou résurgences d'eau riches en carbonate de calcium.

- *En Bourgogne, ces formations sont typiques du Châtillonnais et sont reconnus comme des milieux emblématiques du territoire.*

- Présence de Mégaphorbiaies (prairies humides à hautes herbes) principalement en bordure des cascades

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

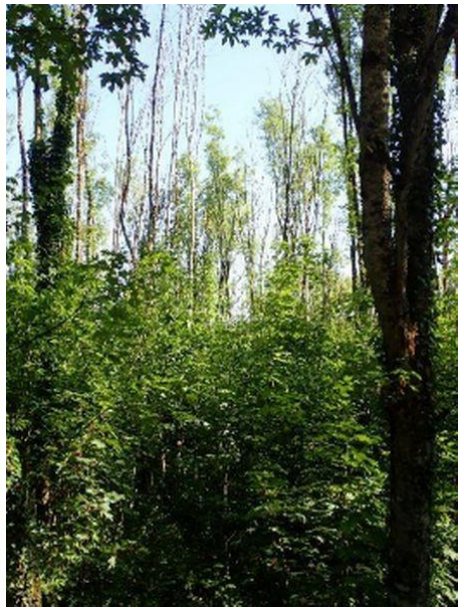

Contexte : Diagnostic écologique

- **<u>Les milieux forestiers :</u>**
- *Plantation de résineux :* habitat peu intéressant car peu diversifié aussi bien au niveau des essences d'arbre que de la flore herbacée présente en sous-étage
- *Frênaie plantée :* Touchée par un champignon entrainant le dépérissement des frênes. Sous-étage herbacé plus intéressant
- *Forêt feuillue « naturelle »* : milieu plus intéressant avec une bonne diversité d'essence d'arbres et de la flore de la strate herbacée. Des secteurs plus jeunes « prairies paturées dans les années 1950, et des secteurs plus anciens avec des arbres de plus gros diamètre (déjà boisé en 1950)

Contexte : Diagnostic écologique

- **La faune :**
  - *Amphibiens* : présence de Salamandre tachetée (dans l'ancien captage mais aus les ruisselets)
  - *Poissons* : présence de truite fario et de chabot
  - *Insectes* : Pas d'inventaire exhaustif mais au moins une libellule patrimoniale : le Cordulegastre bidenté
  - *Oiseaux* : Pas encore d'inventaire sur le site.

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Contexte : Diagnostic écologique

- **<u>La flore :</u>**
  - Deux passages sur le site ont permis de dresser une liste préliminaire de la flore sauvage présente sur le site :
    - Une trentaine d'espèces ont ainsi été notés dont deux présentent un intérêt :
      - *Le Cynoglosse d'Allemagne (espèce déterminante ZNIEFF*)*
      - *L'Actée en épi (considérée comme quasi menacée sur la liste rouge de la flore menacée de Bourgogne)*

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Le plan de gestion

- Un plan de gestion a été rédigé en 2020 et 2021 pour planifier les actions à mettre en place sur le site (travaux, connaissance de la biodiversité, actions de pédagogie et de sensibilisation…)
- Il concerne la période 2022-2026
- 22 actions sont prévues durant cette période

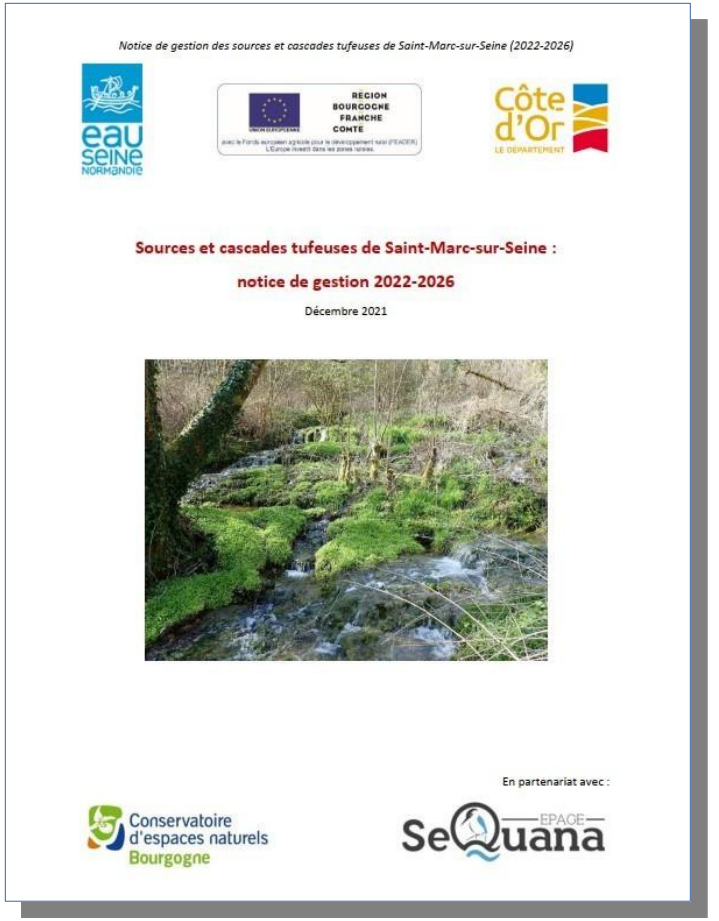

Actions	Code	Priorité	Année(s) de réalisation 2022	2023	2024	2025	2026	Remarques éventuelles
CONNAISSANCE ET SUIVI CONTINU DU PATRIMOINE NATUREL (CS)								
Évaluation de l'état de conservation des sources incrustantes	CS.01	1	7400					Cette action regroupe l'inventaire des bryophytes (mousses) et hépatiques et le suivi de la végétation des tufs
Suivi de la naturalité des boisements	CS.02	1	2350					
Réalisation d'un inventaire de la flore supérieure	CS.03	2			1900			
Réalisation d'un inventaire de l'entomofaune aquatique au niveau des sources et des cascades	CS.04	1		3500				
Réalisation d'un inventaire des amphibiens	CS.05	2				1200		
Actualisation de la cartographie des habitats	CS.06	1					950	
Réalisation d'un inventaire piscicole	CS.07	2			1700			
Réalisation d'un inventaire de l'avifaune des boisements	CS.08	2		3500				
Réalisation d'un inventaire des Coléoptères saproxyliques	CS.09	2				6500		
PRESTATIONS DE CONSEIL, ETUDES ET INGENIERIE (EI)								
Suivi de la qualité de l'eau	EI.01	1	1350					
Réalisation d'un suivi hydrologique	EI.02	1		3300				
Réalisation d'une étude hydrogéologique	EI.03	1		3750				
Réalisation d'une étude des outils de sensibilisation et aménagements appropriés pour le site	EI.04	1		3050				En fonction des conclusions, il pourrait y avoir la mise en place d'actions supplémentaires (livret de découverte, animations scolaires, création panneaux…). Toutes ces actions seront détaillées et chiffrées dans l'étude.
Évaluation finale du document de gestion	EI.05	1					4700	
Révision de la notice de gestion	EI.06	1					7000	

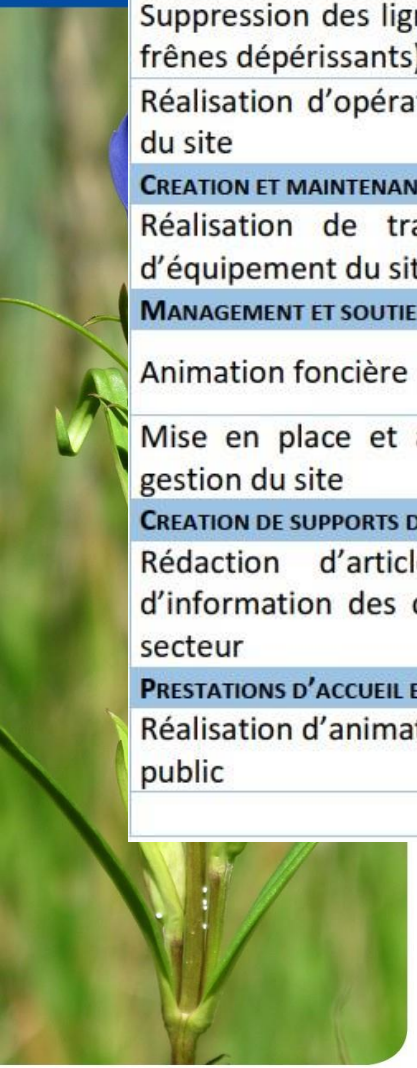

Actions	Code	Priorité	Année(s) de réalisation 2022	2023	2024	2025	2026	Remarques éventuelles
INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL (IP)								
Suppression des ligneux indésirables (résineux, frênes dépérissants)	IP.01	1		A chiffrer	A chiffrer			
Réalisation d'opérations courantes d'entretien du site	IP.02	1	1100	1100	1100	1100	1100	
CREATION ET MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL (CI)								
Réalisation de travaux d'aménagement et d'équipement du site	CI.01	1			A chiffrer	A chiffrer		Le détail de ces actions sera défini par l'action EI.04 qui devrait être réalisée en 2023
MANAGEMENT ET SOUTIEN (MS)								
Animation foncière	MS.01	1	0	0	0			Pas de cout direct car animation foncière réalisée en direct par la commune
Mise en place et animation d'un Comité de gestion du site	MS.02	1	1400	1400	1400	1400	2300	
CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION ET DE PEDAGOGIE (CC)								
Rédaction d'article(s) dans les bulletins d'information des collectivités territoriales du secteur	CC.01	2	900		900		900	
PRESTATIONS D'ACCUEIL ET D'ANIMATION (PA)								
Réalisation d'animations à destination du grand public	PA.01	2		1000		1000		
Budget prévisionnel			14500	20600	7000	11200	16950	70 250 €

Suivi de la vie du site

- Un comité de gestion a été mis en place pour faire un point régulièrement sur la gestion du site

  - Il s’est réuni le 12 / 10 / 2021

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Programmation 2022

- Inventaire et hiérarchisation des sites naturels et remarquables du périmètre Haut-Marnais + complément d'inventaire des têtes de bassins en Côte d'Or
  - Consultation fin 2022, réalisation des inventaires en mars 2023, puis réalisation des Plans de Gestion par l'EPAGE
- Suivi des Projets AgroEnvironnementaux et Climatiques (en cours et fin de programmation)
  - Bilan des MAEC zones humides (vallées de l'Ource et de la Seine amont 2017)
  - Dépôt dossiers selon nouvelle PAC 2023
- Travaux de restauration, préservation de la zone humide de Chaume-les-Baigneux
- Veille foncière
- Mise en œuvre du plan de gestion de Saint-Marc-sur-Seine (étude hydrogéologique, suivi de la qualité de l'eau et suivi hydrologique)
- Restauration de la mare de Coulmier-le-Sec
- Travaux de restauration de la zone humide de Bure-les-Templiers
- Travaux de restauration de la zone humide de Chamesson

ZH de Bure-les-Templiers

COPIL 1 : Saint-Marc-sur-Seine

Mare de Coulmier-le-Sec

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- **La préservation de la ressource en eau potable**
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 5 pour l'année 2021

117 864 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

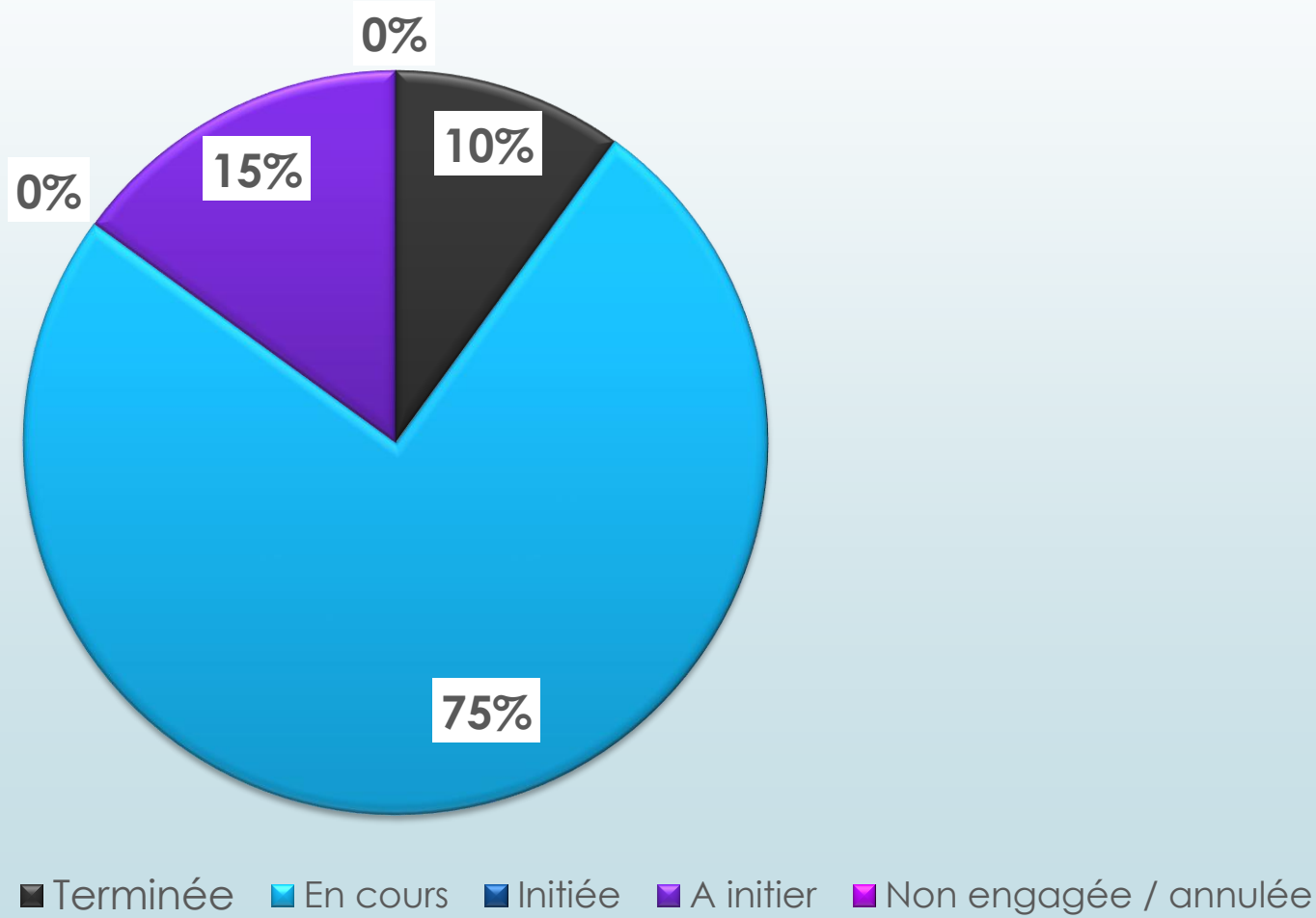

➨ **DUP et BAC** = des outils complémentaires pour protéger la ressource en eau

But : . Agir de manière préventive et durable sur la qualité de la ressource
. Anticiper les problèmes

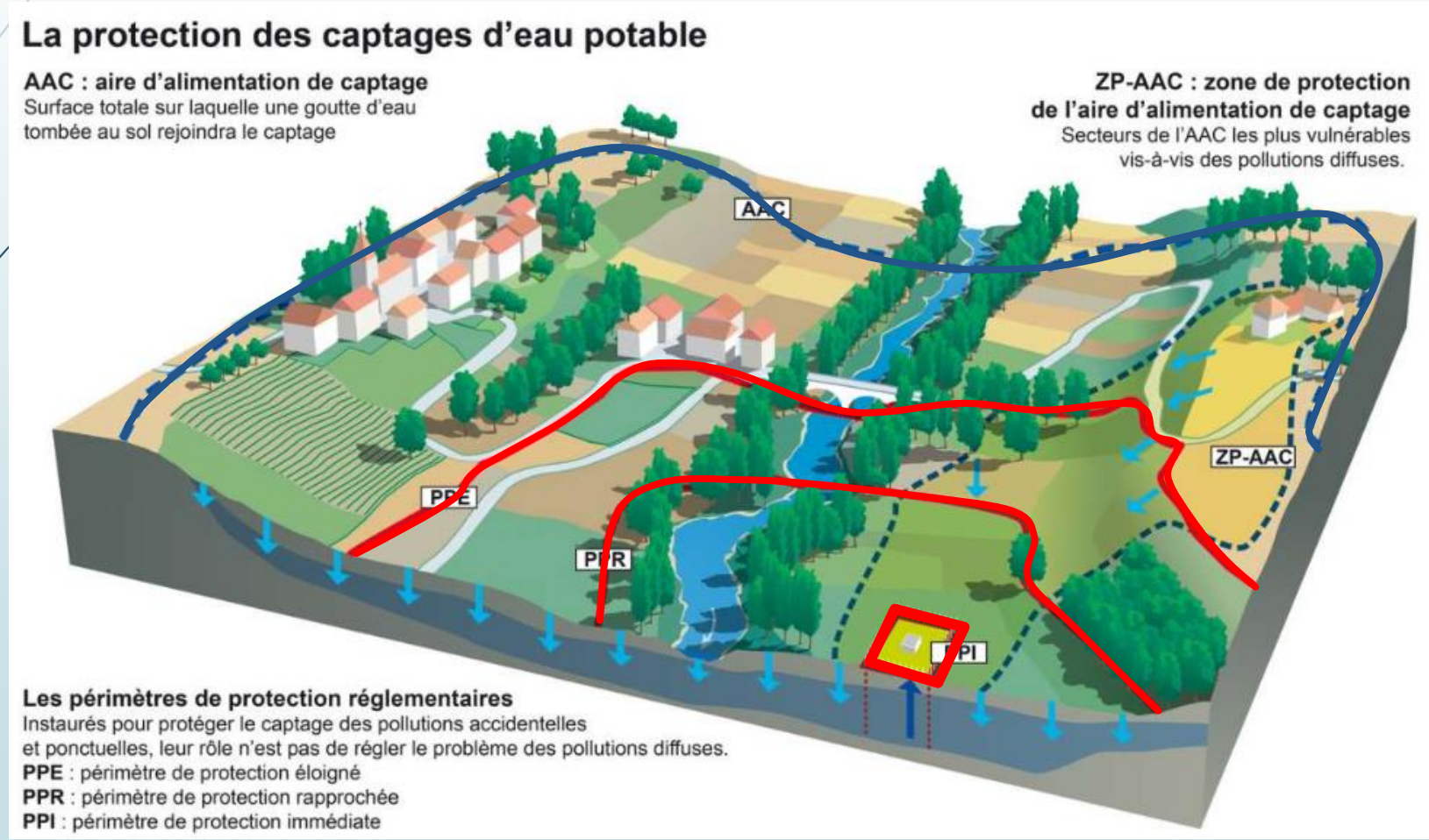

Etude BAC : étape par étape…

Volet hydrogéologique

Volet agronomique

Phase	Intitulé	Objectif
Phase 1	Etude hydrogéologique	Délimitation du bassin d'alimentation du captage Vulnérabilité du milieu
Phase 2	Diagnostic des pressions du territoire (activités agricoles **et** non agricoles)	Identification des risques et des pressions
Phase 3	Elaboration d'un programme d'actions	Concertation pour proposer un programme d'actions adapté et hiérarchisé
Phase 4	Mise en place du programme d'actions	Accompagnement des agriculteurs dans le changement de pratiques afin de rétablir la qualité de l'eau

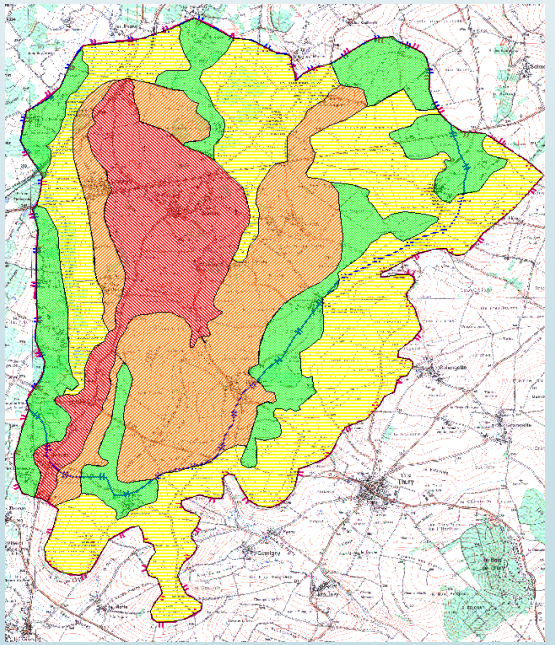

Mise en œuvre

➡ Objectif : 5 actions prévues en 2021

- ✗ AAC (Phase 1) de Bure-Les-Templiers
- ✗ AAC (Phase 2) et DUP d'Echalot
- ✗ AAC (Phase 2) et DUP SIAEP Brion-sur-Ource
- ✗ AAC (Phase 1) et DUP SIAEP Combe Noir
- ✓ AAC (Phase 2) et DUP de Minot

➡ Résultat : 18 actions engagées en 2021 (dont 1 actions hors contrat)

→ 2 actions terminées :

→ *Etude BAC et tvx DUP de Billy-lès-Chanceaux*

→ 16 actions en cours

→ *12 études AAC (Phase 1)*

→ *1 diagnostic des pressions (Phase 2)*

→ *2 animations agricoles*

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

COPIL CTEC

Bassin d'Alimentation de Captage

Source Sous Moulin du Mont

Commune de Minot

eau SEINE NORMANDIE
Agence de l'eau
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Diagnostic agricole et élaboration du programme d'actions

Jeudi 7 Avril 2022

Présentation du captage de Minot

- Réglementation
  - DUP en cours
  - Captage sensible SDAGE
  - Zone vulnérable de la DN
  - Procédure précontentieuse nitrates

- Problématiques
  - Nitrates
  - Pesticides

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

La qualité de l'eau

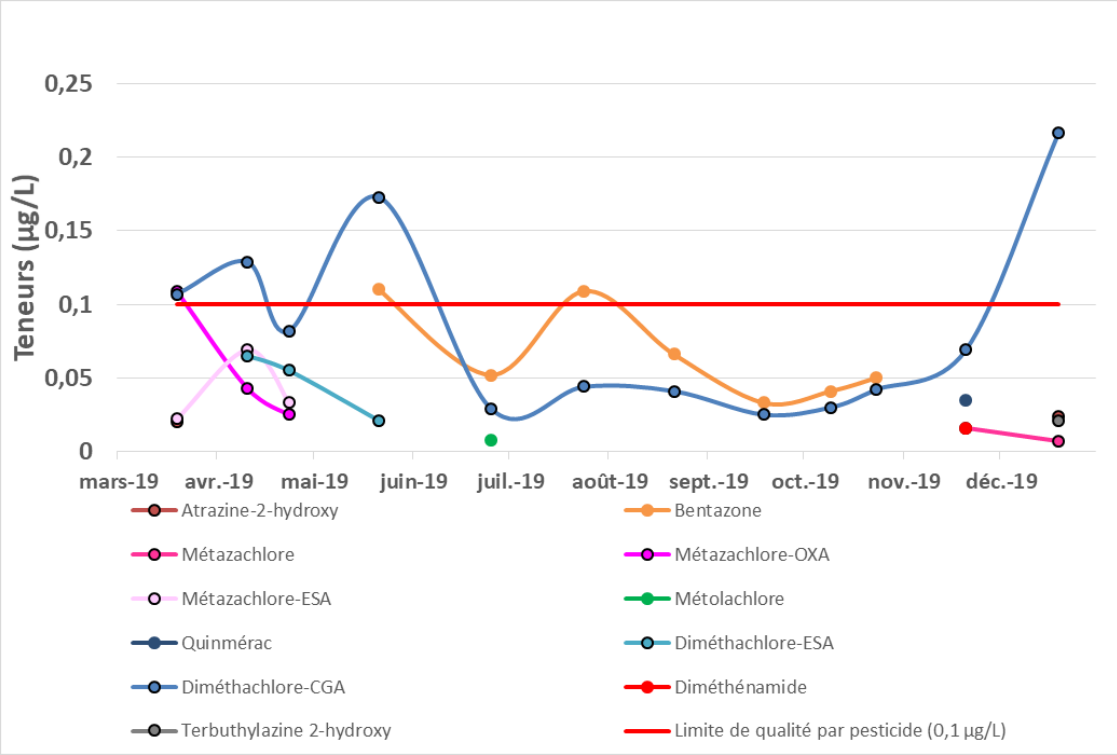

Pesticides

Nitrates

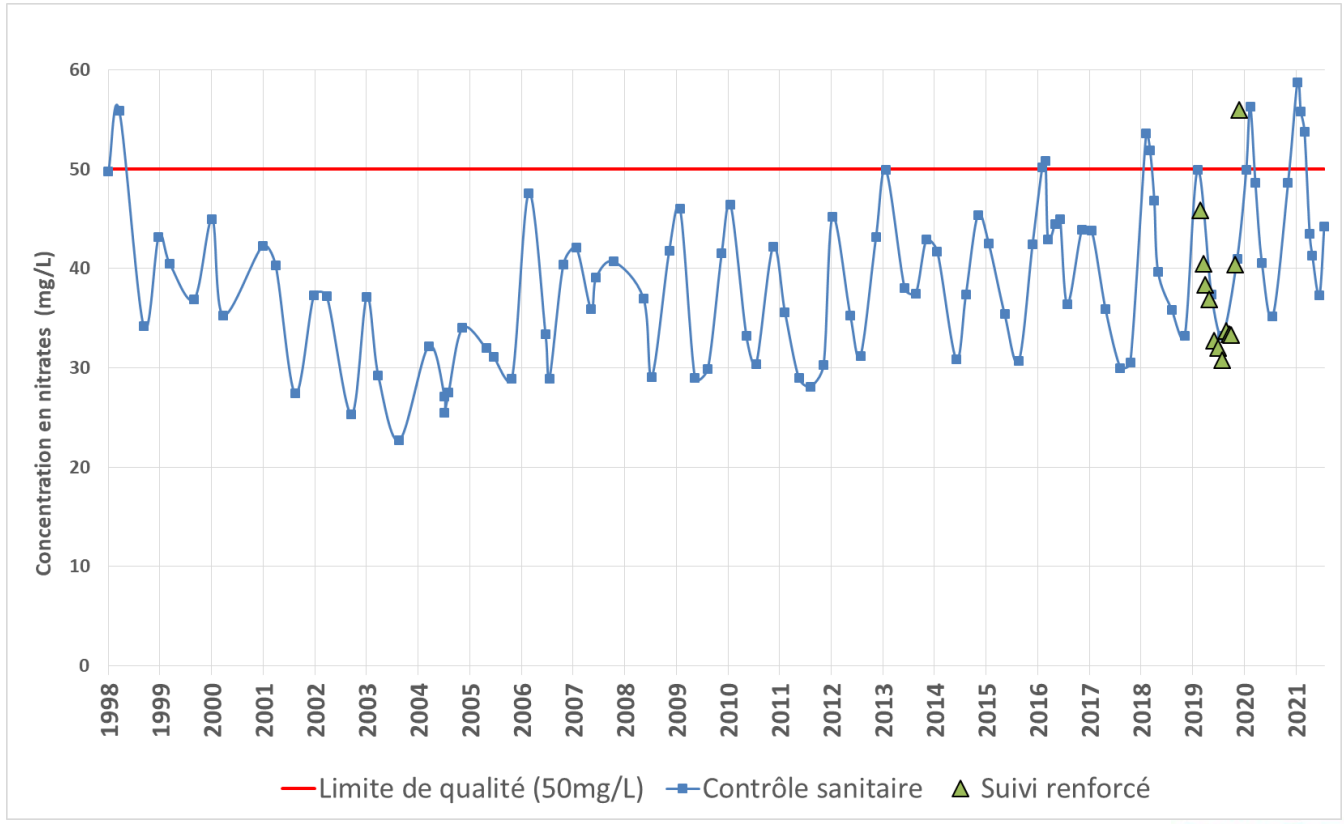

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Phase 1. l'étude hydrogéologique

- Surface totale : 95 ha
- Surface agricole : 84 ha (88%)
- 2 exploitations agricoles concernées par le BAC

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Bassin d'alimentation de captage de la source Sous Moulin du Mont (Minot)

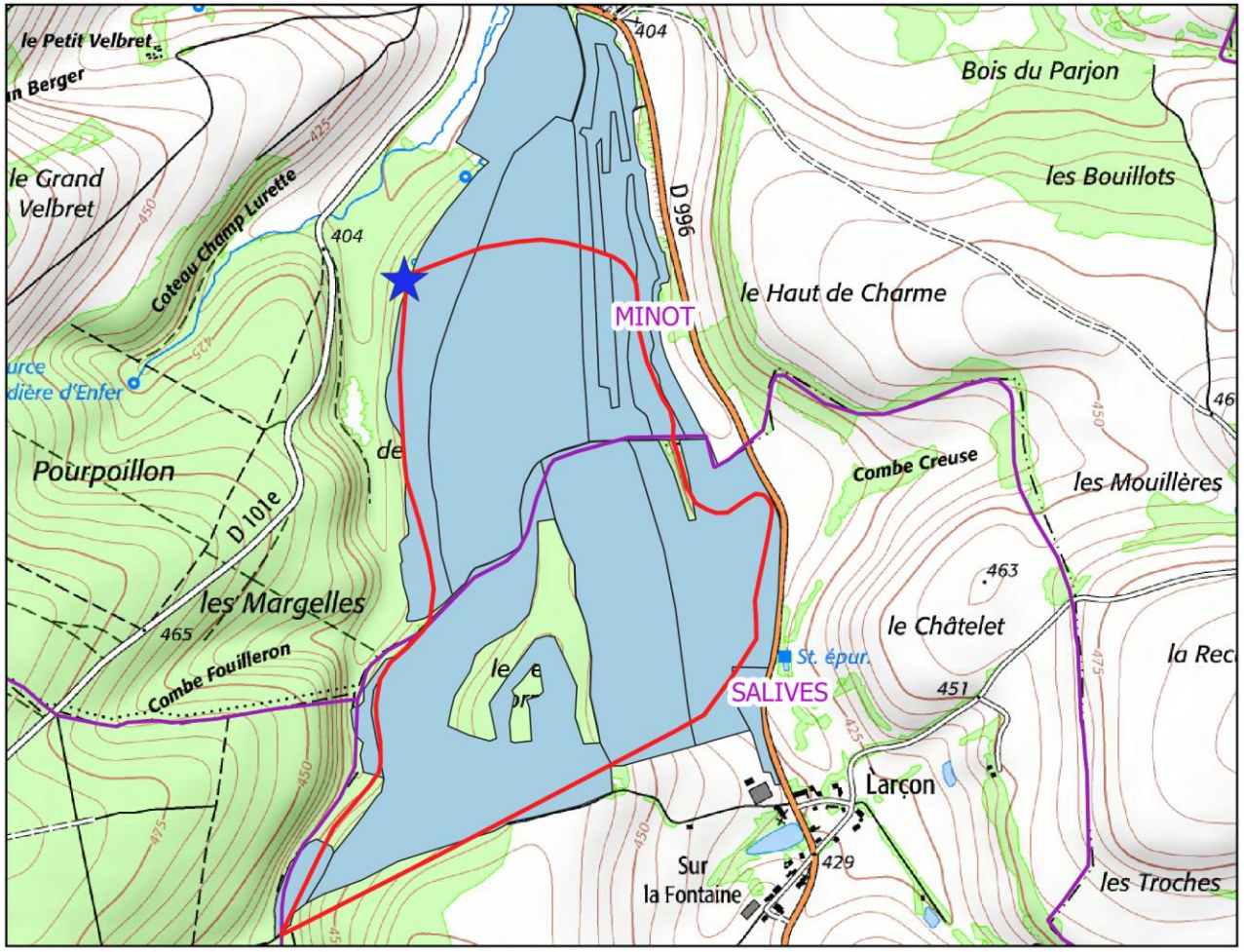

Légende

- Source Sous Moulin du Mont
- BAC
- Ilots agricoles
- Limites communales

Date de création : août 2021

Source : SCAN 25 2017

N

0 150 300 450 600 mètres

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Phase 2. le diagnostic agricole

- **Bibliographie**
- **Terrain**
- **Enquêtes exhaustives**
  - des maires
  - de l'exploitation agricole
  - sur les parcelles du BAC

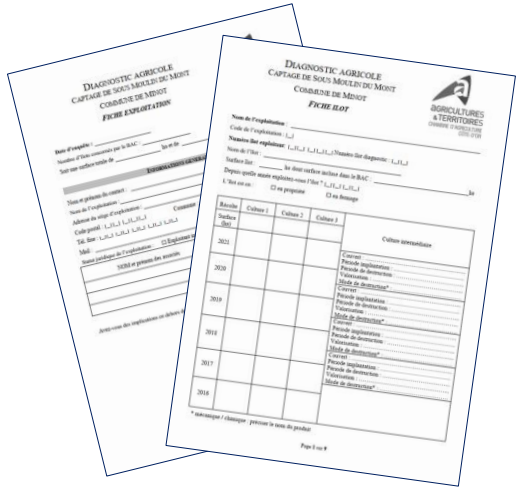

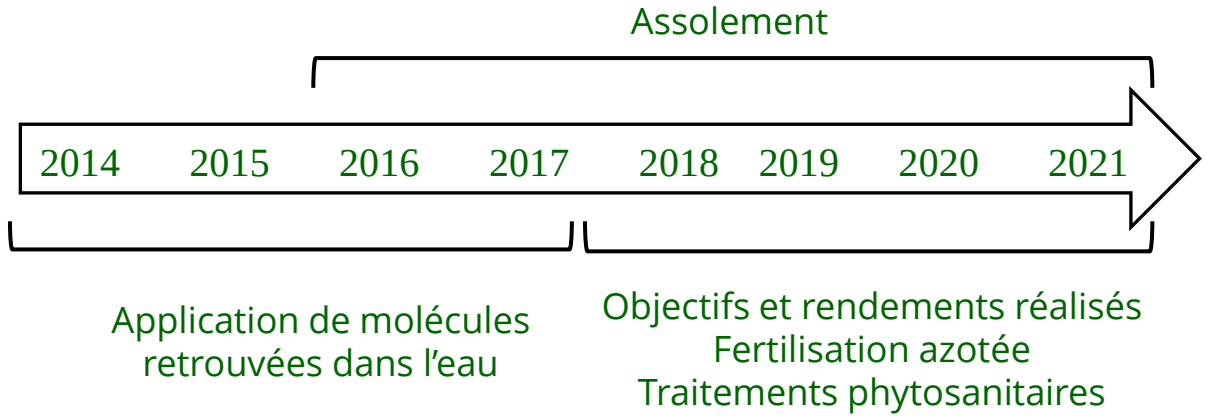

- **Indicateurs de pression**

Bilan azoté

IFT

SIRIS-Pesticides

Phase 2. le diagnostic agricole

- La fertilisation azotée
  - Peu de prairies
  - Difficultés à implanter des CIPAN
  - Fertilisation minérale et organique (digestat de méthanisation)
  - Non respect de la Directive Nitrates pour :
    - le stockage de digestat,
    - le fractionnement des doses d'azote.
  - Objectifs de rendement rarement atteints
  - Dépassements de la dose conseil
  - Aléas de cultures qui amplifient les sur-fertilisations

Risque de lixiviation des nitrates sur le BAC

Phase 2. le diagnostic agricole

- Les traitements phytosanitaires

  - Les herbicides sont utilisés en majorité
  - La bentazone engendre dépassement de la limite de qualité
  - Respect des doses homologuées
  - Les IFT sont en général inférieurs à la moyenne régionale
  - La comparaison des applications de molécules permet de mettre en évidence la sensibilité du milieu

Les contaminations ne sont pas dues à de mauvaises pratiques mais à un contexte particulier avec une vulnérabilité intrinsèque élevée

Phase 2. le diagnostic agricole

- Conclusion

  - Dégradation de la qualité de l'eau
  - Pas de grands changements de pratiques agricoles remarqués
  - Nitrates: aléas climatiques, vulnérabilité forte, sur-fertilisations
  - Pesticides: multiplication des analyses et ajout de molécules au contrôle sanitaire
  - Prochaines étapes (2022) :
    - Elaboration d'un programme d'actions en concertation
    - Mise en œuvre du programme d'actions

Merci de votre attention

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE CÔTE-D'OR

Programmation 2022

- **Poursuite des études BAC en cours :**
  - 1 étude hydrogéologique : *Echalot*
  - 2 animations agricoles : *Rochefort-sur-Brevon, Beaulieu*

- **Lancement de nouvelles études :**
  - 3 études hydrogéologiques : *Chamesson, Bure-les-Templiers, Pothières, Oigny*
  - 1 programme d'actions et 1 animation agricole : *Minot*
  - 6 diagnostics agricoles : *SIE Coulmier, Aisey-sur-Seine, Magny-Lambert, Poiseul-la-Grange, SIAEP Chambain-Buxerolles ?, Semond*
  - 1 animation agricole : *SIAEP Brion-sur-Ource*

- **Lancement / accompagnement des procédures DUP (7) :**
  - Bremur-et-Vaurois, SIAEP Chambain-Buxerolles, Channay, Marcenay, Poiseul-la-Grange, SIAEP Brion-sur-Ource, Minot

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable

La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques

- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 6 pour l'année 2021

472 998 € ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

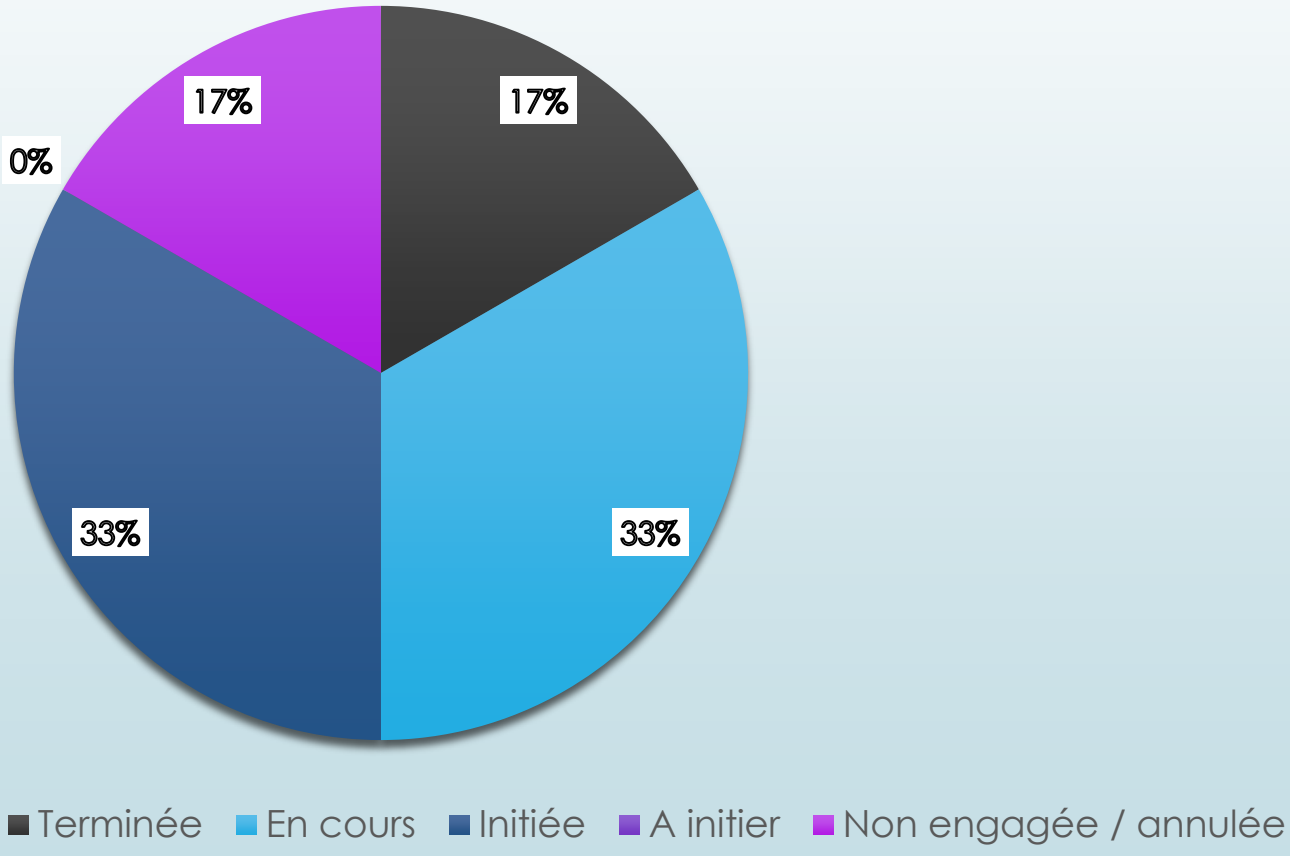

Mise en œuvre

Objectif : 2 actions prévues pour 2021

✓ Programme d'entretien et de restauration de la ripisylve

✗ Plantation sur la Gröeme à Terrefondrée

Résultat : 7 actions engagées en 2021 (dont 2 hors contrat)

→ Programme d'entretien et de restauration de la ripisylve (en cours, communes concernées en 2021 : *Villedieu, Vertault, Molesme, Etalante, Aignay-le-Duc, Beaulieu, Montmoyen, Brémur-et-Vaurois, Aisey-sur-Seine, Busseaut, Buncey et Chatillon-sur-Seine*)

→ Eau et Agriculture Durable du Châtillonnais (étude en cours, tranche optionnelle)

→ Etude globale érosion ruissellement (étude en cours, tranche ferme)

→ Travaux d'hydraulique douce sur la commune d'Essarois (en cours, hors contrat)

→ Implantation de haies sur la commune de Duesme (dossier déposé, plantations 2022, hors contrat)

→ Projet d'hydraulique douce à Etalante (initiée)

CARACTÉRISATION DE L'ÉROSION DES SOLS ET DES COULÉES DE BOUE SUR LE TERRITOIRE DE L'EPAGE SEQUANA

Présentation du projet

Doney C., Landemaine V.,

HISTORIQUE:

Des phénomènes d'érosion et de coulées de boue déjà observés sur le territoire de l'EPAGE SEQUANA

Bussy-le-Grand

Chaumont le Bois

86 arrêtés CatNat relatifs aux inondations et coulées de boues =>

67% des arrêtés observés entre mars et juillet ; trois cas de figures :

- Orage printanier violent à fort cumul et forte extension : (mai 1988) ou très localisé (mars 2018, juillet 2018, septembre 2018)
- Pluie printanière à fort cumul sur sol saturé pendant l'hiver (avril 1998, mai 2013)

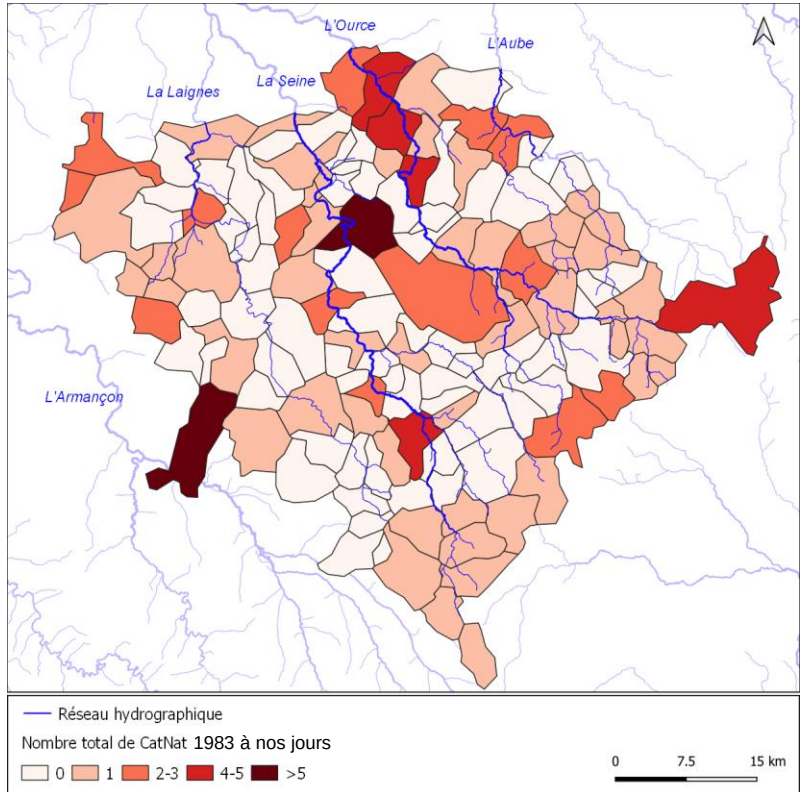

Quemigny-sur-Seine

Etalante

L'OBJECTIF DE L'ETUDE :
LA CARACTERISATION DE L'ÉROSION DES SOLS ET LES COULÉES DE BOUE

Quemigny. © EPAGE Sequana

Etalante. © EPAGE Sequana

Identifier les zones présentant des susceptibilités à l'érosion des sols et aux coulées de boue

=>mieux appréhender les phénomène vs la population

&

=> mieux appréhender les phénomène vs la ressource en eau souterraine et superficielle

Bussy-le-Grand. © Nicolas BOFFO

Quemigny. © EPAGE Sequana

METHODE:
Les données d'entrée pour évaluer les phénomènes

Facteurs de l'érosion	RELIEF	SOL	OCCUPATION DES SOLS	CLIMAT
Données de base	*IGN - BD ALTI 5m*	*INRA – Référentiel Pédologique Régional*	*Registre Parcellaire Graphique + BD TOPO IGN + Corine Land Cover*	*Carte européenne d'érosivité des pluies (Panagos et al., 2015)*
	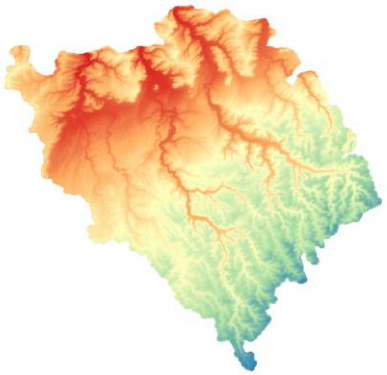	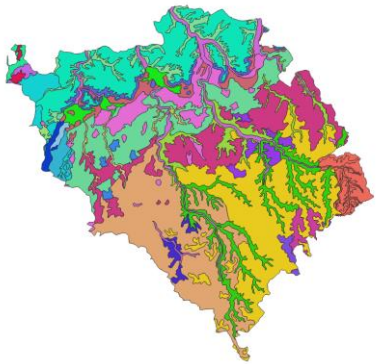	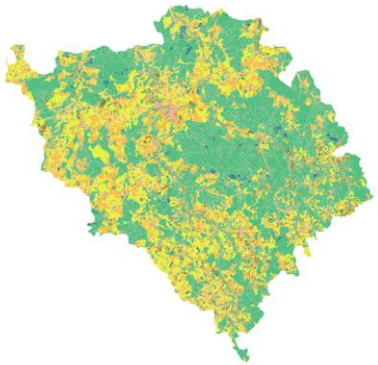	
Données en entrée de MESALES	Pente (8 classes)	Battance (5 classes) / Erodibilité (5 classes)	Taux de couverture du sol **par saison** (Degan et al., 2015)	Erosivité des pluies (Chabert, 2018)

Géosciences pour une Terre durable
brgm

RESULTATS:
Aléa érosion des sols annuel de 2017 à 2019 (échelle parcellaire)

ALEA ANNUEL

Livrable: Cartographie raster de l'**aléa érosion annuel** (niveau d'aléa max parmi les 4 saisons)

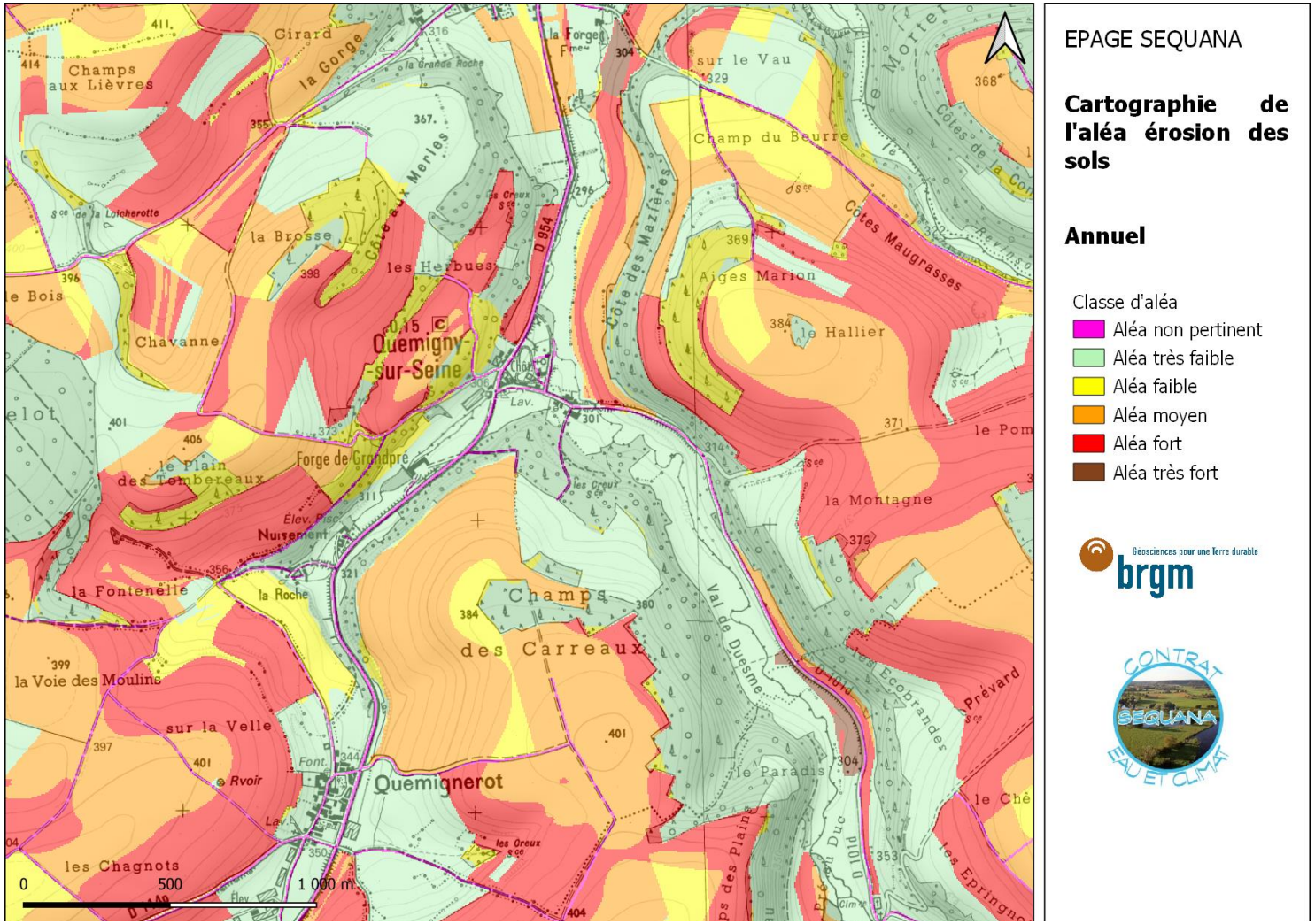

➢ Les zones à aléa moyen à très fort pour les années 2017-2018-2019 concernent moins de 30% de la surface du territoire (dont **8.3% en aléa fort et très fort)** !

Géosciences pour une Terre durable
brgm

RESULTATS:
Aléa érosion des sols intrinsèque (échelle parcellaire)

ALEA MAXIMUM

Cartographie raster de l'**aléa érosion intrinsèque = terrain agricoles sans couverture végétale**

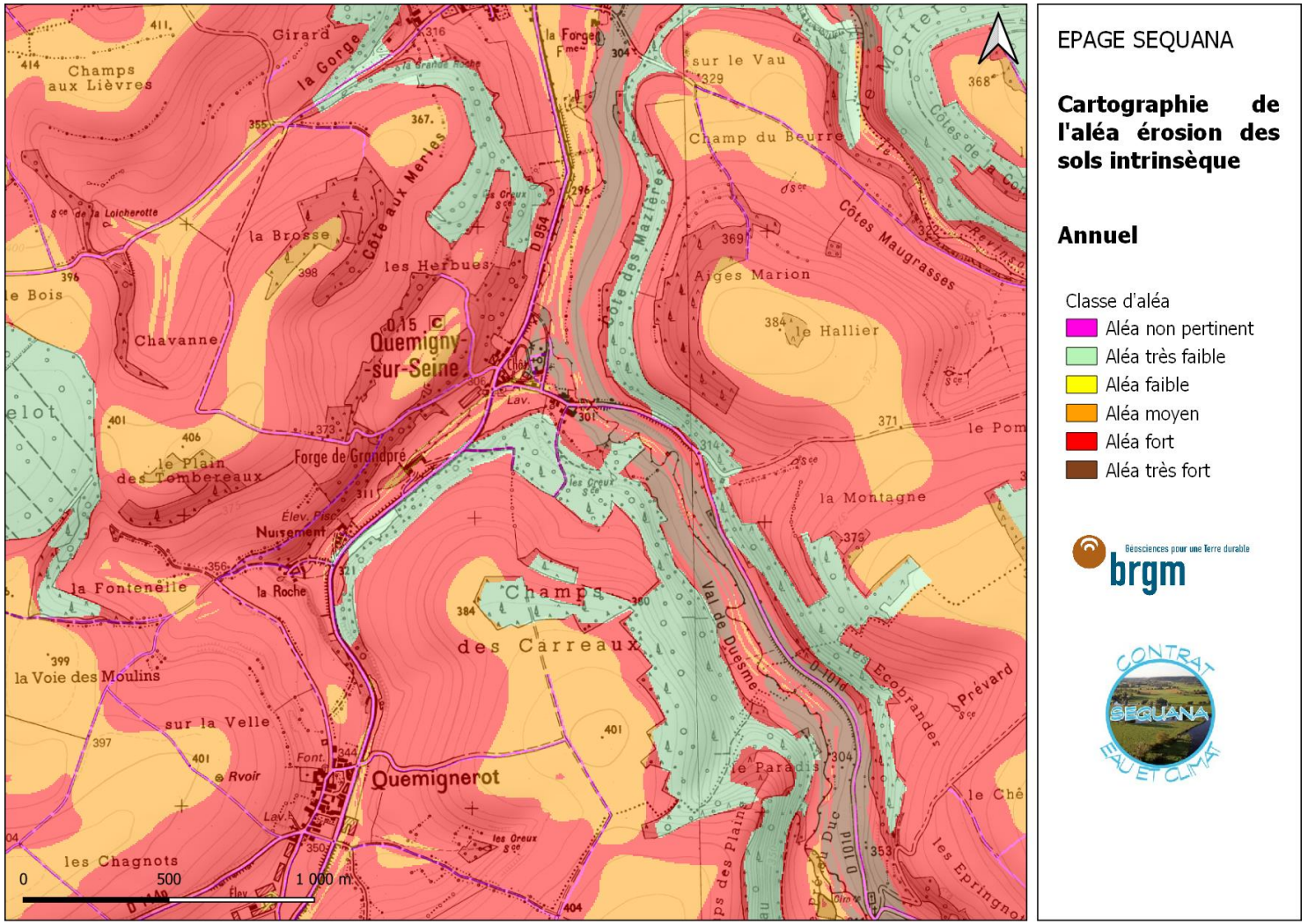

➢ Les zones à aléa moyen à très fort pour les années 2017-2018-2019 concernent moins de 53% de la surface du territoire (dont **23% en aléa fort et très fort)** !

Géosciences pour une Terre durable
brgm

LES COULEES DE BOUE:
Calcul de l'indice coulée de boue

Méthode

1) Recenser les zones de talweg (vallée sèches) impactant les bourgs;
2) Evaluer la surface drainée par les zone de talweg en aléa érosion des sols fort ou très fort;
3) Evaluer la pente locale;
4) Calcul l'indice coulée de boue.

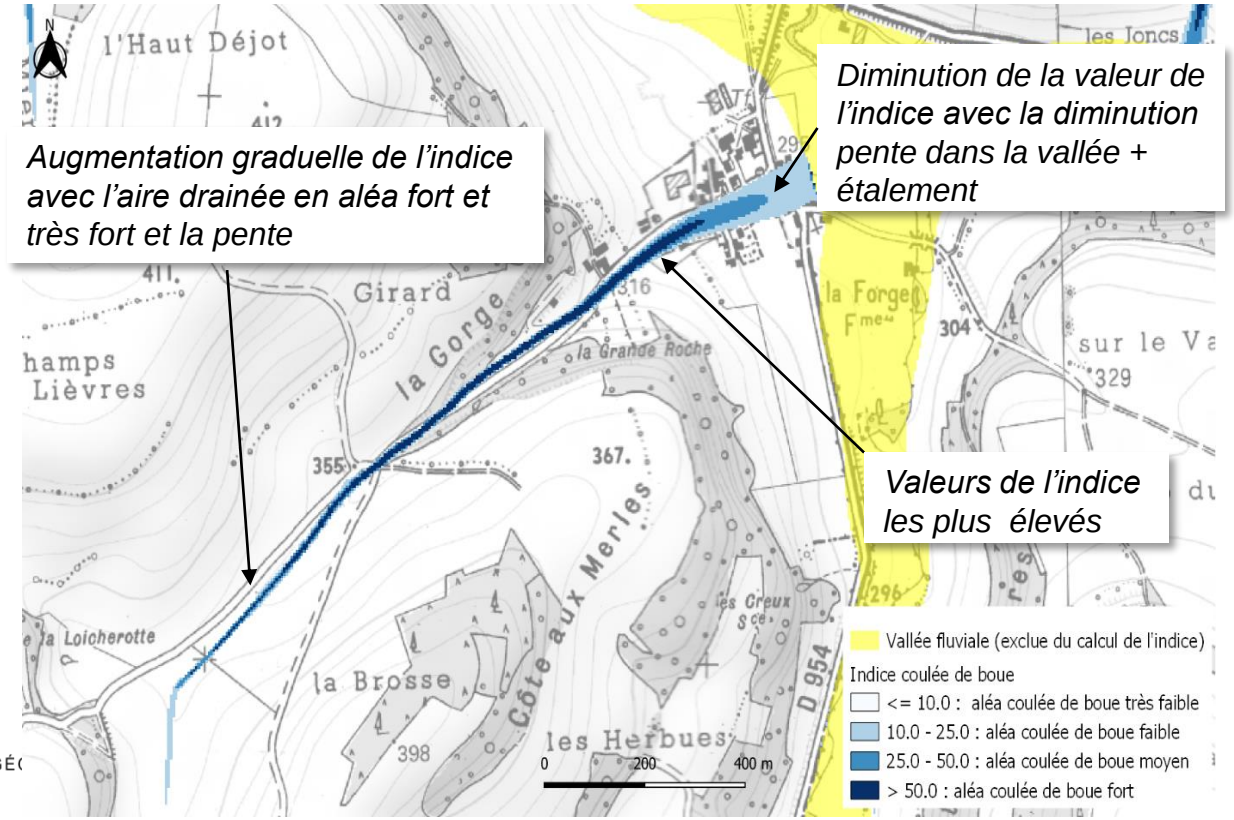

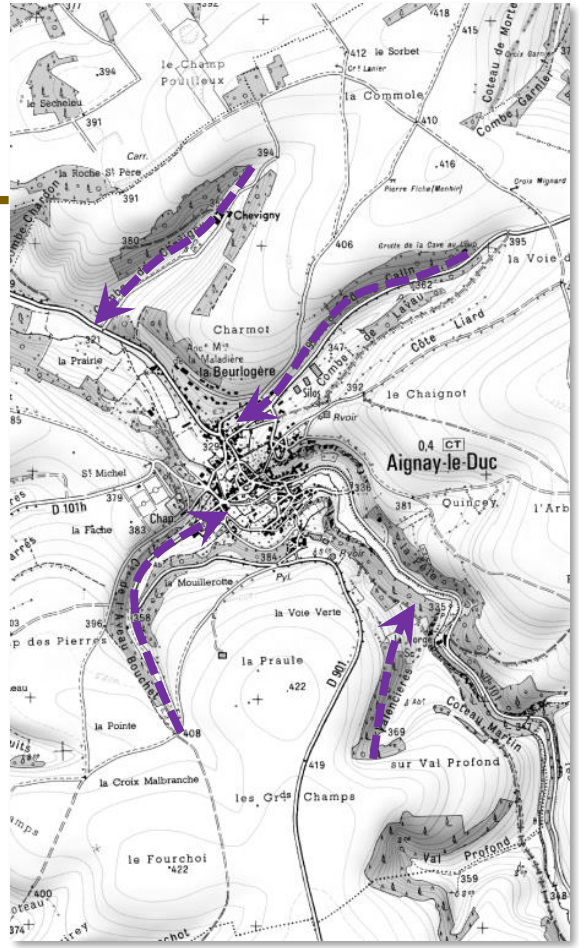

Evaluation de la susceptibilité de coulée de boue vs structure anthropique

Phénomène
Coulée de boue
(classé de faible à très fort)

Des enjeux
(Infrastructures anthropiques)

Evaluation du risque selon une matrice aléa-enjeux

Aléa	Enjeu			
	1	2	3	4
1	Faible	Faible	Faible	Moyen
2	Faible	Faible	Moyen	Fort
3	Faible	Moyen	Fort	Très fort
4	Moyen	Fort	Très fort	Très fort

Hiérarchisation des enjeux

Niveau d'importance	Description
1	Chemins agricoles, pistes, sentiers
2	Routes et voies ferrées
	Bâtiments industriels, commerciaux et agricoles
	Bâtiments ou site lié à la culture, aux loisirs, au sport (camping, musée, terrains de sport…
	Monuments historiques
	Lieux de culte
3	Bâtis indifférenciés (Habitations)
	Bâtiments liés à l'enseignement
4	Infrastructure de réseau d'eau et d'électricité: station de pompage, traitement de l'eau, poste de transformation
	Bâtiments publics et administratifs indispensables à la gestion de crise: Mairie, sous-préfecture, gendarmerie, caserne de pompier
	Bâtiments de santé: hôpitaux, médecin

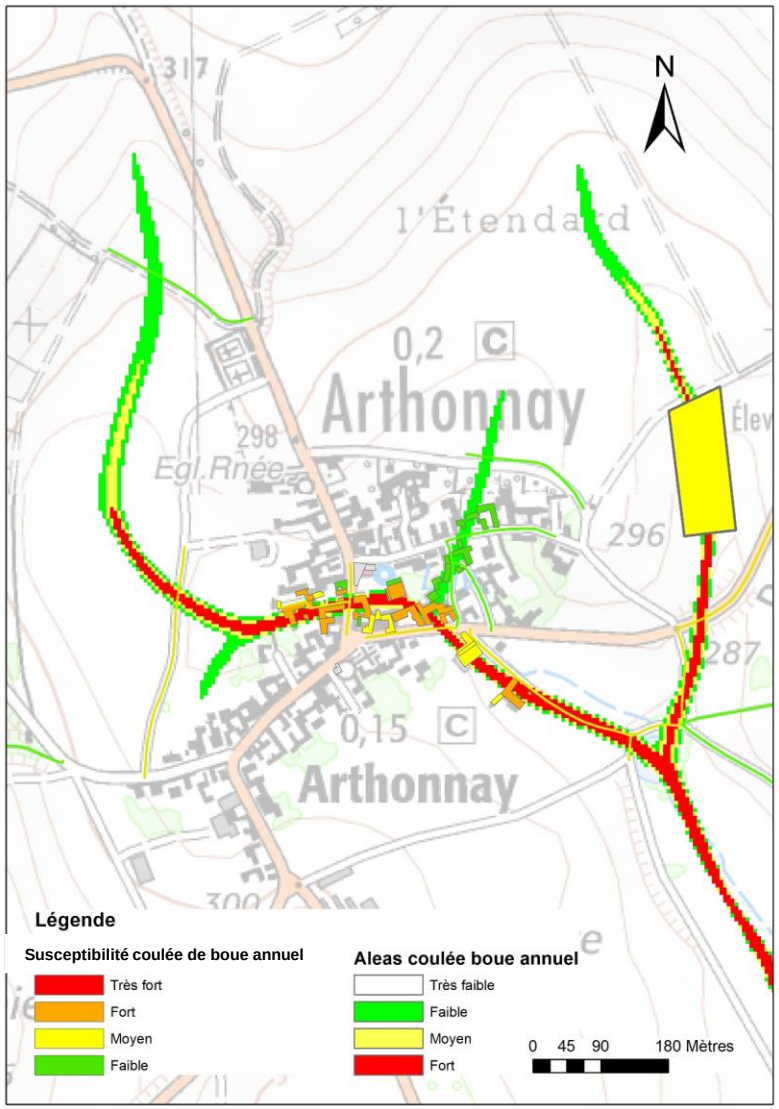

Géosciences pour une Terre durable
brgm

Résultats de la susceptibilité d'une coulée de boue à impacter des structures anthropiques

Résultats

Enjeux « bâti »

- Env.1000 bâtiments exposés par l'aléa coulée de boue annuel (<:5% du bâti total)
- Env 2000 bâtiments exposés par l'aléa coulée de boue intrinsèque (<10% du bâti total)

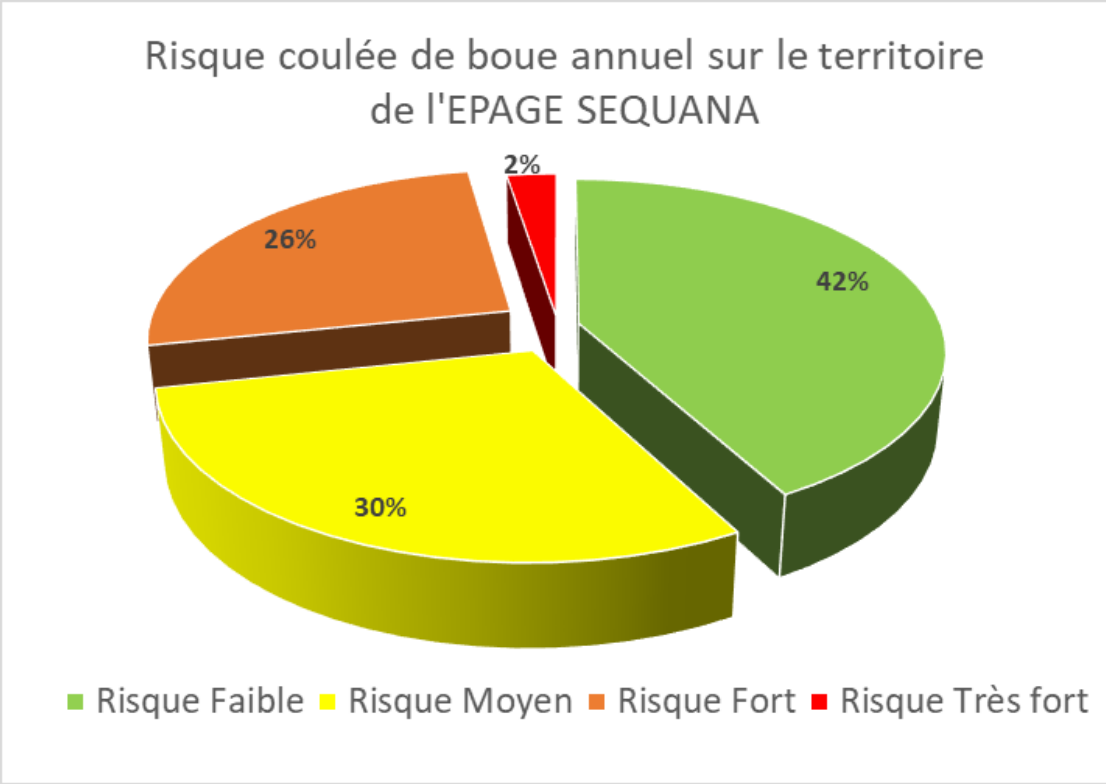

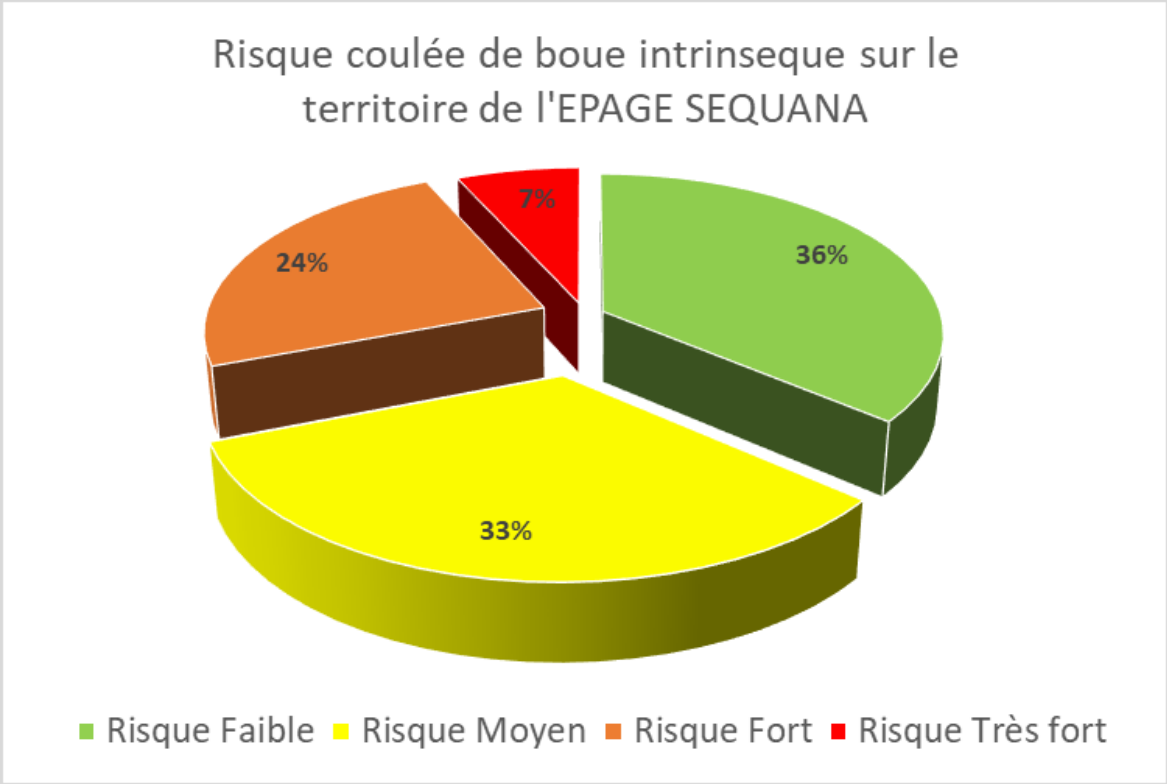

Résultats de la susceptibilité d'une coulée de boue à impacter des structures anthropiques

Résultats

Livrables

- Nombre de bâtiments et proportion des différentes classes de risque par commune pour la situation actuelle et la situation défavorable

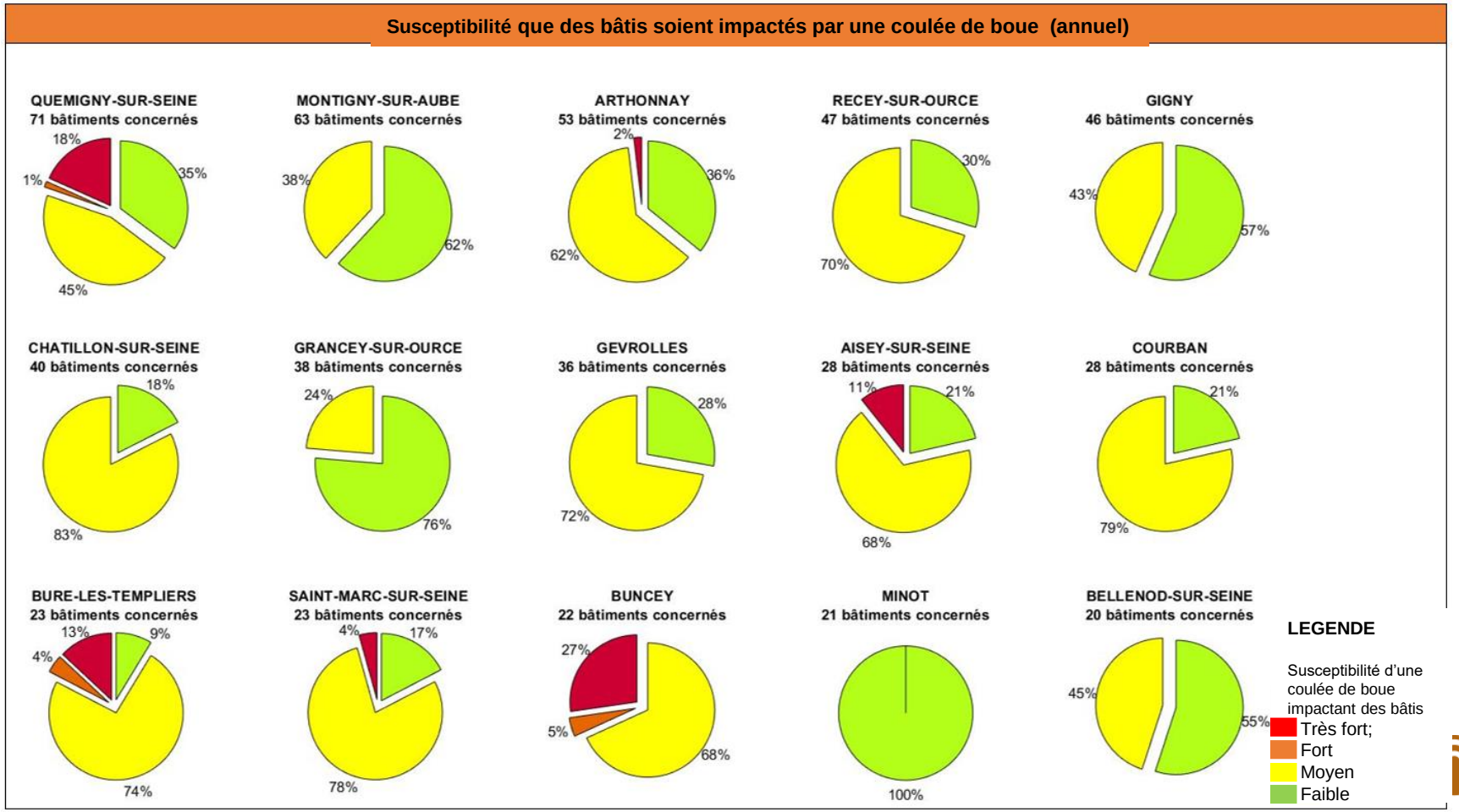

SUITE À CETTE ÉTUDE

Géosciences pour une Terre durable

brgm

SUITE A CETTE ETUDE:
Modélisation à la parcelle (WaterSed)

Suite Prévue

Le projet réalisé permet de hiérarchiser qualitativement et à grande échelle les bassins versants les plus producteurs en terme d'érosion des sols

=> les aménagements anthropiques pouvant influencer les coulées de boue ne sont pas pris en compte.

Les spécificités des communes et la quantification du transfert du ruissellement et de l'érosion ne peut-être prises en compte qu'à une échelle fine => nécessite la réalisation d'une modélisation**:**

- **Intérêt du modèle** :
  - ✓ Quantifier la masse de terre transférée suite à un évènement de pluie donné
  - ✓ Evaluation de l'impact de scénarios d'aménagements d'hydraulique douce, de pratiques culturales, etc.

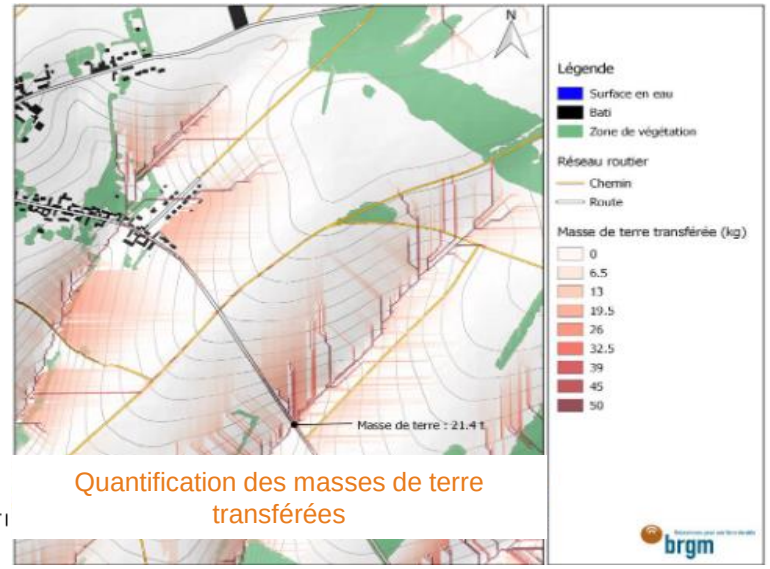

Quantification des masses de terre transférées

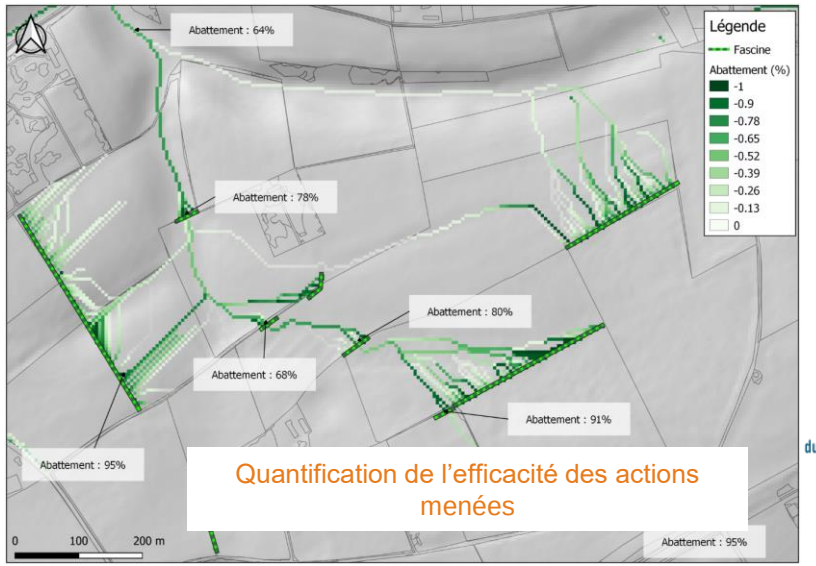

Quantification de l'efficacité des actions menées

SUITE A CETTE ETUDE:

Proposition de bassin à modéliser

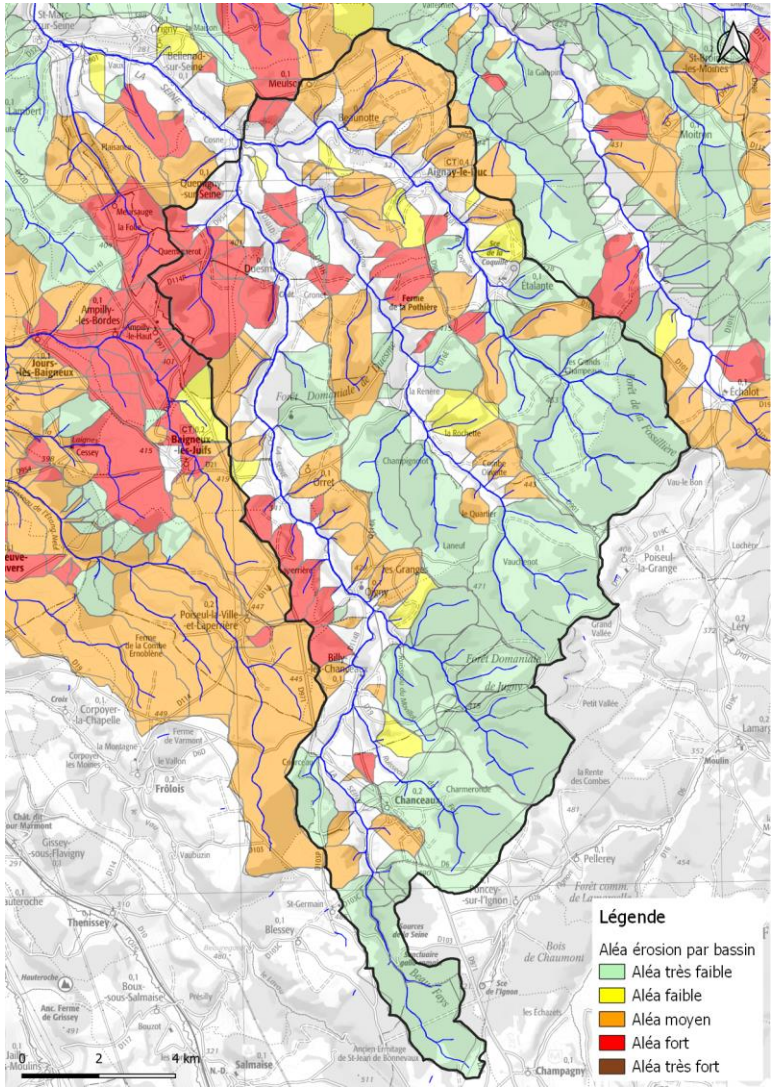

BRGM — SERVICE GÉOLOGIQUE NATIONAL — WWW.BRGM.FR

Le modèle WaterSed ne peut être réalisé sur tout le territoire de l'EPAGE SEQUANA.

Zone pressentie (suite échanges avec l'AESN & l'EPAGE SEQUANA):

le bassin versant de la Seine amont

=> *Nombreuses communes impactées ou potentiellement impactées par des coulées de boue*

Projet en 4 phases:

1) Modélisation de l'état initial du bassin versant étudié;
2) Modélisation selon un programme d'actions optimum permettant de lutter efficacement contre l'aléas érosion;
3) Entretien avec les acteurs locaux sur l'acceptabilité du plan d'action (élus, monde agricole);
4) Modélisation selon un plan d'actions acceptable par tous.

Géosciences pour une Terre durable
brgm

MERCI DE VOTRE ATTENTION
INSTITUT CARNOT brgm
Géosciences pour une Terre durable
brgm

Entretien de végétation 2021

- **Pour l'année 2021**:
  - Vallée de la Seine:
    - Brevon
  - Vallée de la Laigne:
    - De Laignes a Griselles
  - Vallée de l'Ource
    - Digeanne
    - Groème

Programmation 2022

- Programme d'entretien et de restauration de la ripisylve (Seine Amont, Coquille et Revinson)
- Poursuite de la tranche optionnelle du projet EADC
- Mise en œuvre de la tranche optionnelle de l'étude globale érosion-ruissellement (modélisation)

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- **La limitation et la prévention du risque inondation**
- Animation
- Communication / Sensibilisation

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 7 pour l'année 2021

263 917€ ont été engagés pour cet enjeu depuis 2020 !

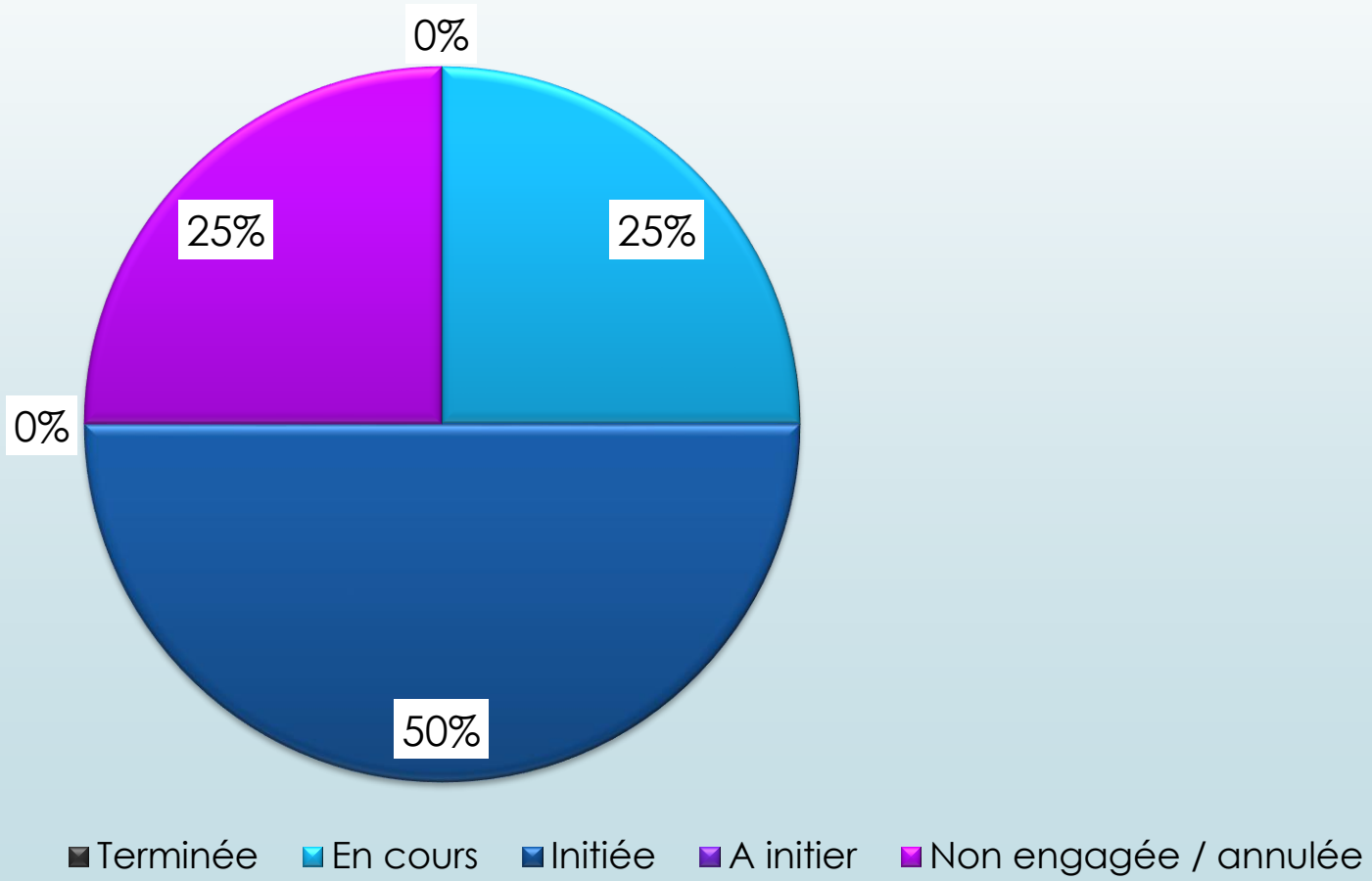

Mise en œuvre

- **Objectif : 1 action prévue en 2021**

✓ Suppression d'un merlon de curage à Leuglay

- **Résultat : 5 actions engagées en 2021** (dont 1 hors contrat)

→ Restauration physique de l'Ource - site Carré Rouge (terminée)

→ Etude « identification des zones d'expansion des crues et modélisation hydraulique » (en cours)

→ Suppression d'un merlon de curage à Leuglay (initiée)

→ Suppression d'un merlon de curage à Vanvey et Vanvey (initiée)

→ Suppression d'un merlon de curage à Voulaines-les-Templiers (non engagée)

SEINE GRANDS LACS
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

Fonctionnement hydraulique des Zones d'Expansion de Crues sur le territoire de l'Epage Sequana

Modélisation et analyse comparative

COPIL de suivi du CTEC du 07 avril 2022

eau seine NORMANDIE
Agence de l'eau — ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

UNION EUROPÉENNE

SEINE GRANDS LACS
ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

EPAGE SeQuana

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

Ordre du jour

- Objectif de l'étude
- Travaux 2021
  - Modélisation hydraulique Seine & Brévon
  - Relevés topographiques
  - Etude hydrologique
- Travaux 2022
  - Cartographie zones inondables Seine & Brévon
  - Scénarios d'aménagement Seine & Brévon
  - Modélisation hydraulique Ource & Digeanne + cartographie zones inondables
  - Scénarios d'aménagement Ource & Digeanne
  - Cartographie géomorphologique zones inondables Laignes

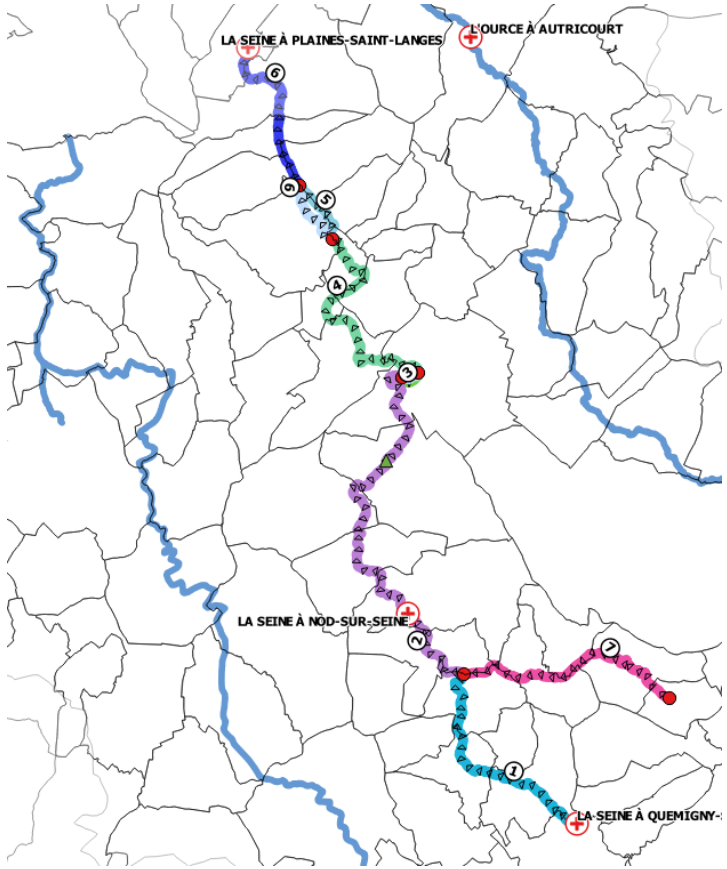

Objectifs de l'étude

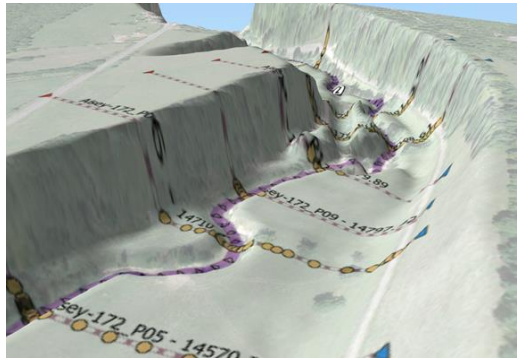

- Modélisation du fonctionnement hydraulique
  - Analyse hydrologique + Construction des hydrogrammes de crues de projet
  - Modélisation 1D des bassins de la Seine et de l'Ource

- Identification des zones d'expansion de crues et caractérisation de leur fonctionnement
  - Identification des zones de remblais & chenaux de drainage au sein du lit majeur
  - Quantification des volumes stockables / comparaison avec les volumes de crue
  - Diagnostic des dysfonctionnements hydrauliques

- Proposition de scénarios d'aménagement / programme de travaux
  - Amélioration des dysfonctionnements hydrauliques
  - Protections des enjeux
  - Analyse de scénarios de ralentissement dynamique

- Préfiguration d'une stratégie de prévention des inondations

Travaux 2021

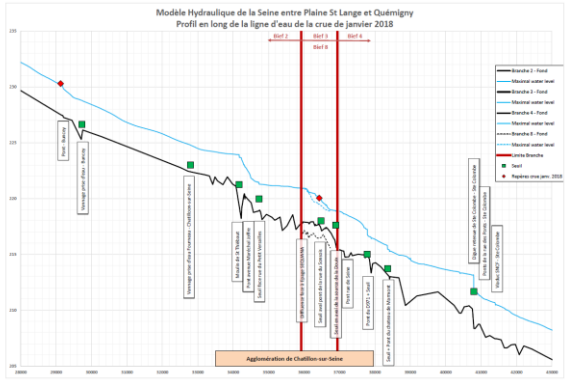

- Modélisation hydraulique Seine & Brévon
  - Modèle 1D achevé – calage effectué sur la crue de janvier 2018
  - Ajustement possible à l'issue de la phase cartographie de la zone inondable
- Relevés topographiques Seine & Brévon [Geoplans] et Ource, Digeanne & Laignes [Ingeo]
- Etude hydrologique
  - Calcul des débits de pointe
  - Calcul des hydrogrammes
  - Estimation des apports intermédiaires

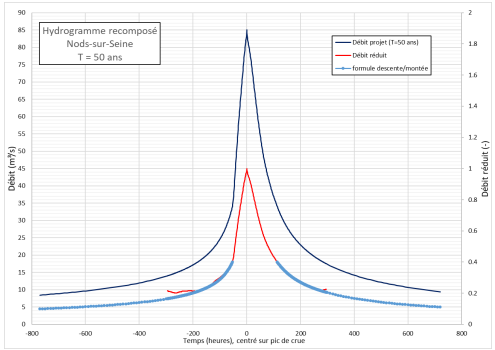

STATION	EQ_BDHYDRO	2	5	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Quemigny	H0020010	25,0	36,0	43,2	51,7	58,3	63,7	68,4	72,3	75,9	79,0	81,9	84,5
Nods	H0100010	35,4	47,5	55,4	65,0	72,7	79,3	85,1	90,1	94,6	98,7	102,5	105,9
Plaines	H0100020	53,3	72,2	84,7	99,3	111,1	120,9	129,3	136,6	143,2	149,0	154,4	159,3
Brevon	none	9,5	12,7	14,9	17,4	19,5	21,3	22,9	24,2	25,4	26,5	27,5	28,5

Travau

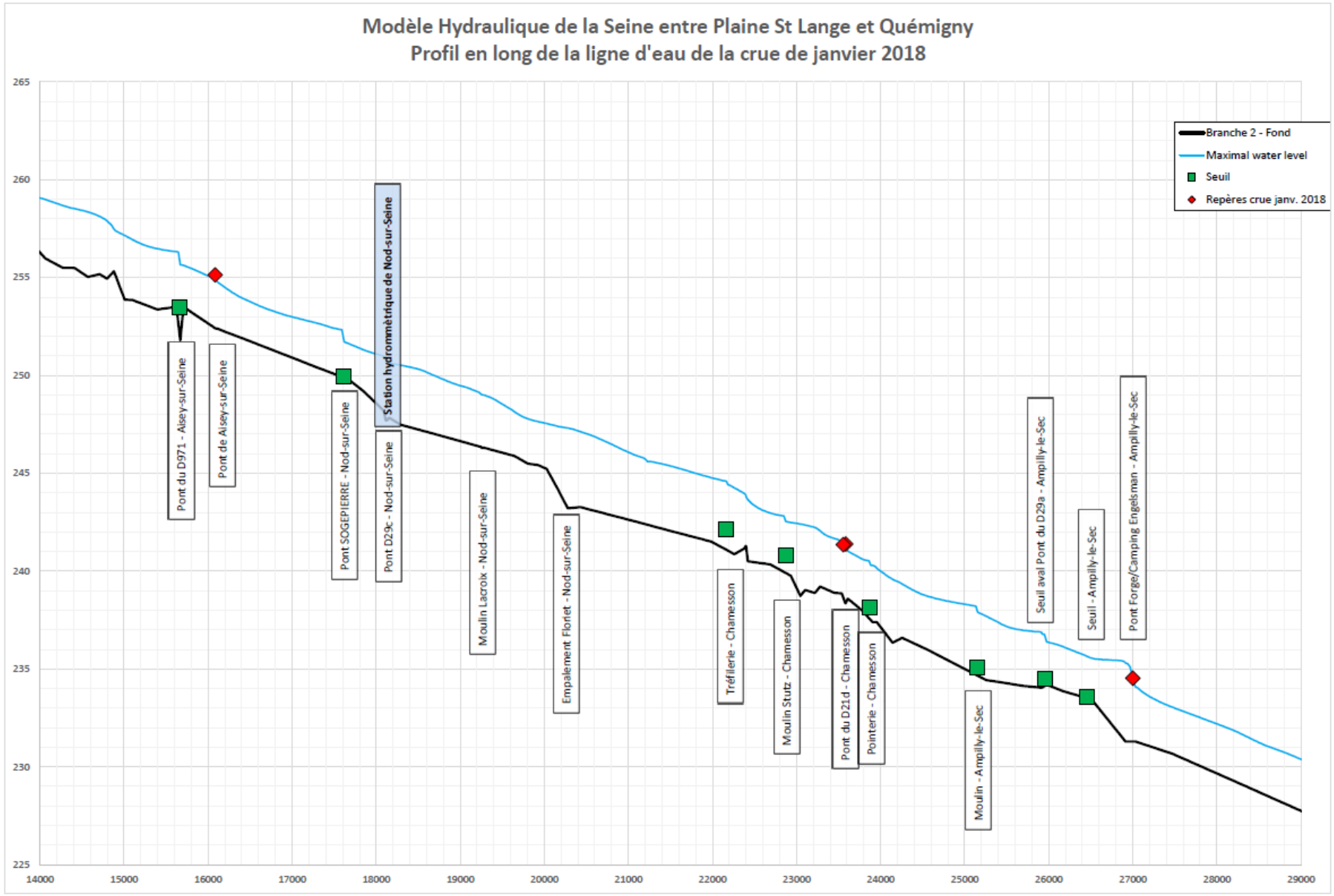
Modèle Hydraulique de la Seine entre Plaine St Lange et Quémigny
Profil en long de la ligne d'eau de la crue de janvier 2018
Branche 2 - Fond
Maximal water level
Seuil
Repères crue janv. 2018
Pont du D971 - Aisey-sur-Seine
Pont de Aisey-sur-Seine
Pont SOGEPIERRE - Nod-sur-Seine
Station hydrométrique de Nod-sur-Seine
Pont D29c - Nod-sur-Seine
Moulin Lacroix - Nod-sur-Seine
Empalement Florlet - Nod-sur-Seine
Tréfilerie - Chamesson
Moulin Stutz - Chamesson
Pont du D21d - Chamesson
Pointerie - Chamesson
Moulin - Ampilly-le-Sec
Seuil aval Pont du D29a - Ampilly-le-Sec
Seuil - Ampilly-le-Sec
Pont Forge/Camping Engelsman - Ampilly-le-Sec
265
260
255
250
245
240
235
230
225
14000
15000
16000
17000
18000
19000
20000
21000
22000
23000
24000
25000
26000
27000
28000
29000

Travaux 2021

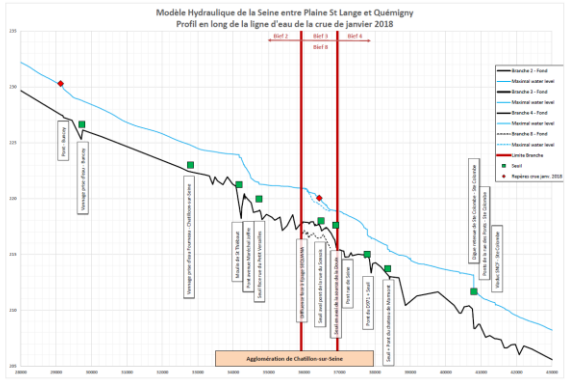

- Modélisation hydraulique Seine & Brévon
  - Modèle 1D achevé – calage effectué sur la crue de janvier 2018
  - Ajustement possible à l'issue de la phase cartographie de la zone inondable
- Relevés topographiques Seine & Brévon [Geoplans] et Ource, Digeanne & Laignes [Ingeo]
- Etude hydrologique
  - Calcul des débits de pointe
  - Calcul des hydrogrammes
  - Estimation des apports intermédiaires

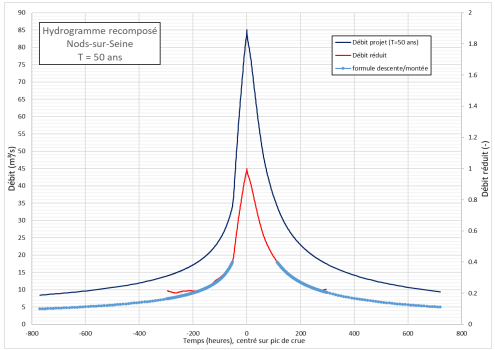

STATION	EQ_BDHYDRO	2	5	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
Quemigny	H0020010	25,0	36,0	43,2	51,7	58,3	63,7	68,4	72,3	75,9	79,0	81,9	84,5
Nods	H0100010	35,4	47,5	55,4	65,0	72,7	79,3	85,1	90,1	94,6	98,7	102,5	105,9
Plaines	H0100020	53,3	72,2	84,7	99,3	111,1	120,9	129,3	136,6	143,2	149,0	154,4	159,3
Brevon	none	9,5	12,7	14,9	17,4	19,5	21,3	22,9	24,2	25,4	26,5	27,5	28,5

Travaux

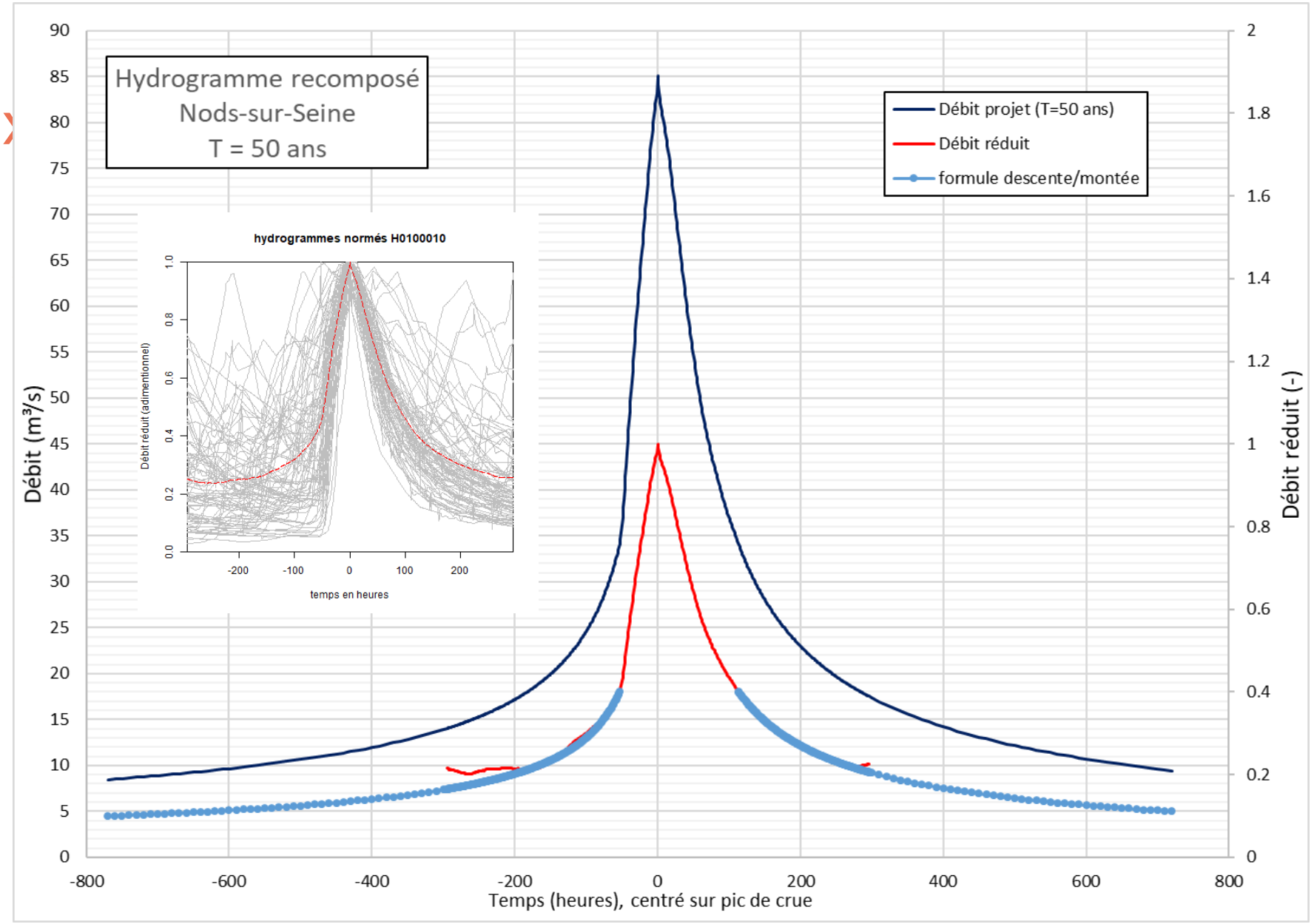
Hydrogramme recomposé
Nods-sur-Seine
T = 50 ans
Débit projet (T=50 ans)
Débit réduit
formule descente/montée
hydrogrammes normés H0100010
Débit réduit (adimentionnel)
temps en heures
Débit (m³/s)
Débit réduit (-)
Temps (heures), centré sur pic de crue

Travaux 2022

- Finalisation modèles 2D et cartographie des zones inondables Seine & Brévon pour les crues de projet (périodes de retour 2, 5, 10, 20, 50, 100 ans)
- Scénarios d'aménagement Seine & Brévon
- Modélisation hydraulique Ource & Digeanne et cartographie des zones inondables
- Scénarios d'aménagement Ource & Digeanne
- Cartographie géomorphologique des zones inondables de la Laignes

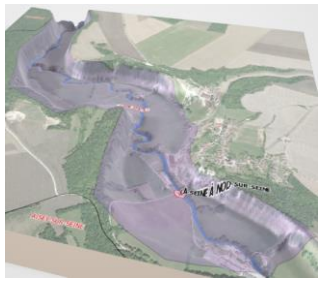

Nod-sur-Seine

Châtillon-sur-Seine

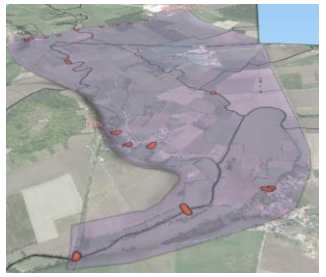

Pothières

Programmation 2022

- Poursuite de l'étude « identification des zones d'expansion des crues et modélisation hydraulique »
  - Scénarios d'aménagement sur la Seine et le Brevon
- Suppression d'un merlon de curage à Vanvey
- Suppression de merlons de curage sur l'étang de la Juchère (action hors contrat)

Bilan annuel du CTEC par enjeux

- La continuité écologique
- La petite continuité
- La restauration morphologique
- La protection de la biodiversité des zones humides
- La préservation de la ressource en eau potable
- La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
- La limitation et la prévention du risque inondation
- Animation
- **Communication / Sensibilisation**

Récapitulatif de l'avancement des actions de l'enjeu 9 pour l'année 2020

0 % du montant inscrit au CTEC a été engagé depuis 2020 !

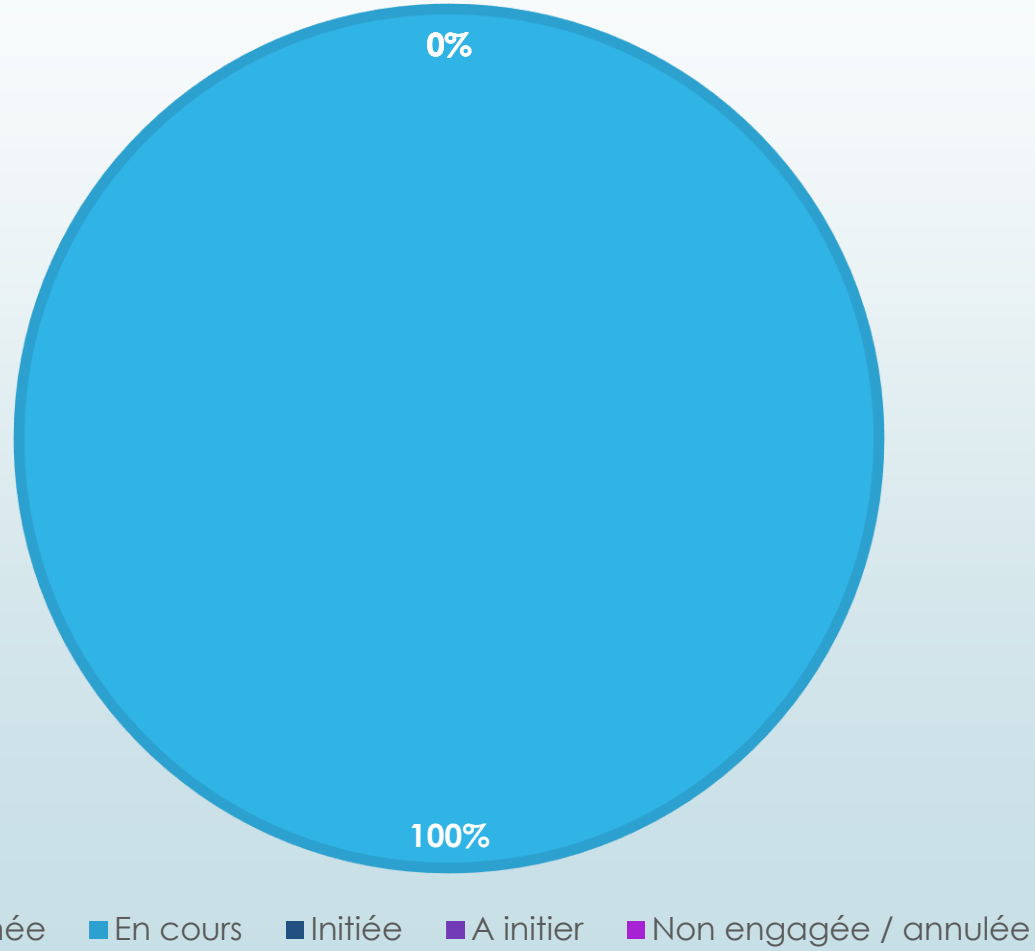

Mise en œuvre

- **Actions de communication :**

→ Création de maquettes ZH par communes (en cours)

→ Bulletins d'informations du Sequana (5 Petits Sequana et 2 bulletins d'info parus en 2021)

→ Réalisation de la maquette du panneau pédagogique de la mare de Coulmier-le-Sec

→ 2 chantiers-écoles, plusieurs interventions scolaires et auprès du grand public réalisés par les techniciens rivières de l'EPAGE

→ Animation du site internet et de la page Facebook de l'EPAGE

Petit Sequana

LE PETIT SEQUANA

N° 23
Novembre
2020

Aménagement du ruisseau de Cosne

Le bassin versant du ruisseau de Cosne, situé sur la commune de Quemigny-sur-Seine, connait depuis de nombreuses années des phénomènes récurrents d'érosion et de ruissellement des terres agricoles.

Avec l'appui de l'EPAGE Sequana, la commune a souhaité mener une réflexion globale sur le bassin versant (cartographie de sensibilité à l'érosion et au ruissellement du bassin versant de Cosne, remise en herbe sur 86 ha, plantation de haies sur 1 500 m, aménagement du ruisseau de Cosne).

L'étude sur l'aménagement du ruisseau, réalisée par le bureau d'études ARTELIA, s'est finalisée cette année. Elle avait pour objectifs de :

- restaurer la fonctionnalité du milieu naturel aujourd'hui dégradée par le busage du cours d'eau,
- réduire le risque inondation,
- intégrer les contraintes du site (conservation des accès, protection des différents réseaux existants, ...).

Plusieurs scénarios d'aménagement ont été envisagés. Celui retenu par la commune a été l'ouverture du ruisseau et la végétalisation des berges.

Ce projet sera financé à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Départemental de Côte d'Or et la Région Bourgogne Franche-Comté.

Dans un souci de cohérence, la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux, qui devrait débuter en 2022, a été confiée à l'EPAGE Sequana.

Photomontage avec découverture du ruisseau et végétalisation des berges au niveau du hameau de Cosne – source : ARTELIA

Inventaire zones humides dans l'Yonne

Une des actions du Contrat de Territoire Eau et Climat porté par l'EPAGE Sequana, qui s'inscrit dans l'enjeu de protection de la biodiversité des zones humides, prévoit « l'inventaire et la hiérarchisation des sites naturels humides remarquables du périmètre icaunais ». En effet, le périmètre de l'EPAGE s'étend depuis 2017 sur une partie du territoire de la Communauté de Communes du Tonnerrois en Bourgogne, sur les communes d'Arthonnay, Cruzy-le-Châtel, Gigny, Jully, Sennevoy-le-Haut, Sennevoy-le-Bas et Villon. Ces communes n'avaient donc pas bénéficié des campagnes d'inventaires des milieux humides opérées entre 2008 et 2011.

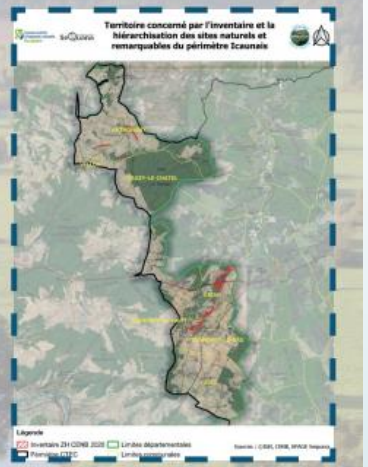

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne s'est porté maître d'ouvrage pour la réalisation de cet inventaire et a effectué le diagnostic terrain en juin 2020.

L'objectif de ces inventaires est de pouvoir localiser les zones humides et comprendre leur état de santé : sont-elle drainées, surpâturées, acceuillent-elles une faune et flore patrimoniales, etc. ? Elles ont ainsi toutes été visitées et notées. Autant de réponses qui permettront de les classer pour savoir où agir en premier.

Cette démarche d'inventaire est un préalable pour toutes les actions de préservation ou de restauration de zones humides. L'EPAGE Sequana pourra par la suite, accompagner les propriétaires ou les bailleurs pour les aider à préserver et/ou restaurer ces sites.

eau seine NORMANDIE

SeQuana

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Bulletin d'information

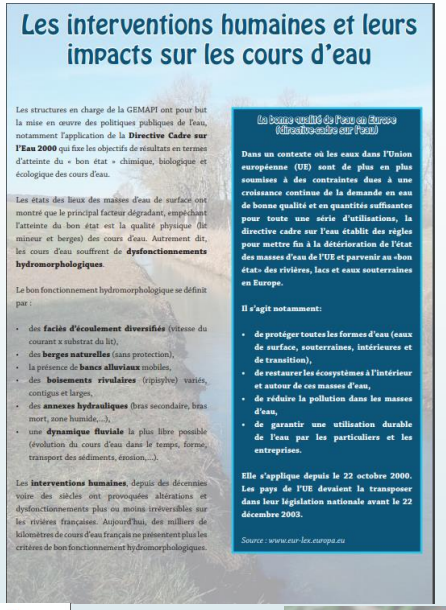

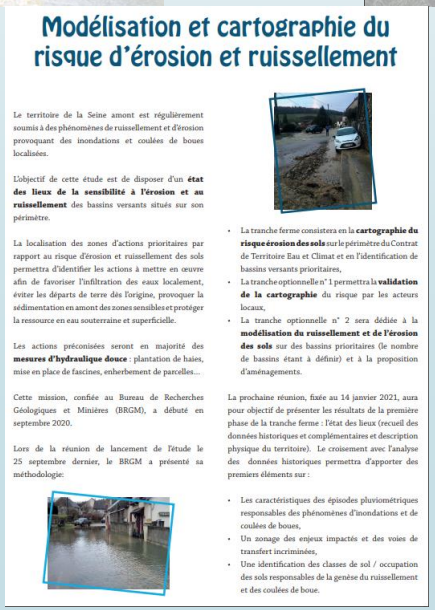

Actions de restauration de milieux humides soutenues par le Parc national de forêts

COPIL CTEC SEQUANA

7 avril 2022

Introduction

Le Parc national de forêts

Signataire du contrat de territoire eau et climat
Programme de l'AE Seine Normandie qui encourage les acteurs

- **9 enjeux d'intervention** :
  - La continuité écologique
  - La petite continuité
  - La restauration morphologique
  - La protection de la biodiversité des zones humides
  - La préservation de la ressource en eau potable
  - La diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques
  - La limitation et la prévention du risque inondation
  - Animation
  - Communication / Sensibilisation

→ Actions financées

↓

Inventaires des milieux humides

Introduction

Le 3 septembre 2020 → **le Gouvernement lance le plan France Relance**

Pour faire face aux conséquences sociales et économiques de la crise de la Covid-19

Les parcs nationaux de France vont recevoir une enveloppe pour soutenir leurs actions en faveur de la préservation des patrimoines naturels, culturels et paysagers dont ils ont la charge.

Introduction

Biodiversité dans les aires protégées

Cette mesure vise à soutenir les parcs nationaux pour la réalisation d'opérations de restauration de sites et de création d'infrastructures dans leur territoire, vecteurs d'emplois locaux et d'attractivité, notamment touristique.

1,7 M d'€

- la restauration connectivité écologique
- la lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- la restauration de sites dégradés
- aménagement d'accueil du public dans ces espaces

Calendrier de mise en œuvre → Les opérations doivent être engagées avant 2022 et les dernières demandes de paiement adressées en 2023.

Partenaire	Opération	Titre de l'action	Engagé	Engagement possible
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Mont Musard (Le Montsaugeonnais - 52)	7 173 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de La Bosse (Rochetaillée - 52)	6 342,23 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Haut du sec (Perrogney les Fontaines - 52)	3 979,05 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de la Combe Bot (Bugnières - 52)	54 147 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de La Rache à Chameroy (Rochetaillée - 52)	39 999 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey -52)	32 414 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de la combe Saint-Père (Aprey -52)		16 300 €
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse sur roche (Dancevoir -52)		4 000 €
CEN CA	*Milieux humides*	Restauration du marais de Vau à Chameroy à Rochetaillée (52)	57 468 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration de la zone humide de Bure les Templiers (21)	37 404 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration du ruisseau de la fontaine aux chèvres à Colmier le Haut (52)	29 340 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration du ruisseau à Les Goulles (21)		20 000 €
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration physique du canal de Sainte-Colombe (21)		81 900 €
CEN CA	*Aménagement de sites*	Aménagement pédagogique de la RNR de Villemoron (Val-des-Tilles - 52)	14 739,50 €	
CEN CA	*Aménagement de sites*	Sécurisation du marais de Chalmessin (Val-des-Tilles - 52)	8 229 €	
ONF	*Aménagement de sites*	Mise en protection de la Tuffière d'Amorey (Auberive - 52)	14 660 €	
Commune	*Aménagement de sites*	Réfection du marais des brosses (Recey-sur-Ource, 21)		150 000 €
SIGFRA	*Aménagement de sites*	Création d'une maison d'accueil de la faune nocturne (Vivey, 52)		60 000 €
CEN B	*Aménagement de sites*	Réparation des équipements du marais du Conois (Bure-les-Templiers, 21)		7 150 €
CEN B	*Aménagement de sites*	Réalisation d'un document simplifié de découverte du marais de Saint-Germain-le-Rocheux (21)		2 250 €
			280 834 €	341 600 €

Actions proposées par les partenaires

Partenaire	Opération	Titre de l'action	Engagé	Engagement possible
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Mont Musard (Le Montsaugeonnais - 52)	7 173 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de La Bosse (Rochetaillée - 52)	6 342,23 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Haut du sec (Perrogney les Fontaines - 52)	3 979,05 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de la Combe Bot (Bugnières - 52)	54 147 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de La Rache à Chameroy (Rochetaillée - 52)	39 999 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse du Mont (Latrecey -52)	32 414 €	
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse de la combe Saint-Père (Aprey -52)		16 300 €
CEN CA	*Pelouses calcaires*	Restauration de la pelouse sur roche (Dancevoir -52)		4 000 €
CEN CA	*Milieux humides*	Restauration du marais de Vau à Chameroy à Rochetaillée (52)	57 468 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration de la zone humide de Bure les Templiers (21)	37 404 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration du ruisseau de la fontaine aux chèvres à Colmier le Haut (52)	29 340 €	
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration du ruisseau à Les Goulles (21)		20 000 €
SEQUANA	*Milieux humides*	Restauration physique du canal de Sainte-Colombe (21)		81 900 €
CEN CA	*Aménagement de sites*	Aménagement pédagogique de la RNR de Villemoron (Val-des-Tilles - 52)	14 739,50 €	
CEN CA	*Aménagement de sites*	Sécurisation du marais de Chalmessin (Val-des-Tilles - 52)	8 229 €	
ONF	*Aménagement de sites*	Mise en protection de la Tuffière d'Amorey (Auberive - 52)	14 660 €	
Commune	*Aménagement de sites*	Réfection du marais des brosses (Recey-sur-Ource, 21)		150 000 €
SIGFRA	*Aménagement de sites*	Création d'une maison d'accueil de la faune nocturne (Vivey, 52)		60 000 €
CEN B	*Aménagement de sites*	Réparation des équipements du marais du Conois (Bure-les-Templiers, 21)		7 150 €
CEN B	*Aménagement de sites*	Réalisation d'un document simplifié de découverte du marais de Saint-Germain-le-Rocheux (21)		2 250 €
			280 834 €	341 600 €

Ces actions sont réalisées par l'EPAGE hors contrat

Action 1 : Restauration d'une zone humide

Bure-les-Templiers

Action 1 : Restauration d'une zone humide

Bure-les-Templiers

Historique

- Visite du site le 26/11/2019 avec M. le Maire pour la présentation du site
- 2020 : action inscrite pour bénéficier du plan de relance du Parc National
- 02/02/21 : rencontre de la commune de nouveau
- 23/03/2021 : visite de site avec les partenaires
- Printemps – Été 2021 : inventaires faunistiques et floristiques
- Eté 2021 : rédaction du plan de gestion
- 11/08/2021 : présentation du plan de gestion à la commune de Bure-les-Templiers

23/09/2021 : COPIL
- Présentation du plan de gestion
- Discussion des actions proposées
- Financements

Diagnostic initial du site : occupation des sols

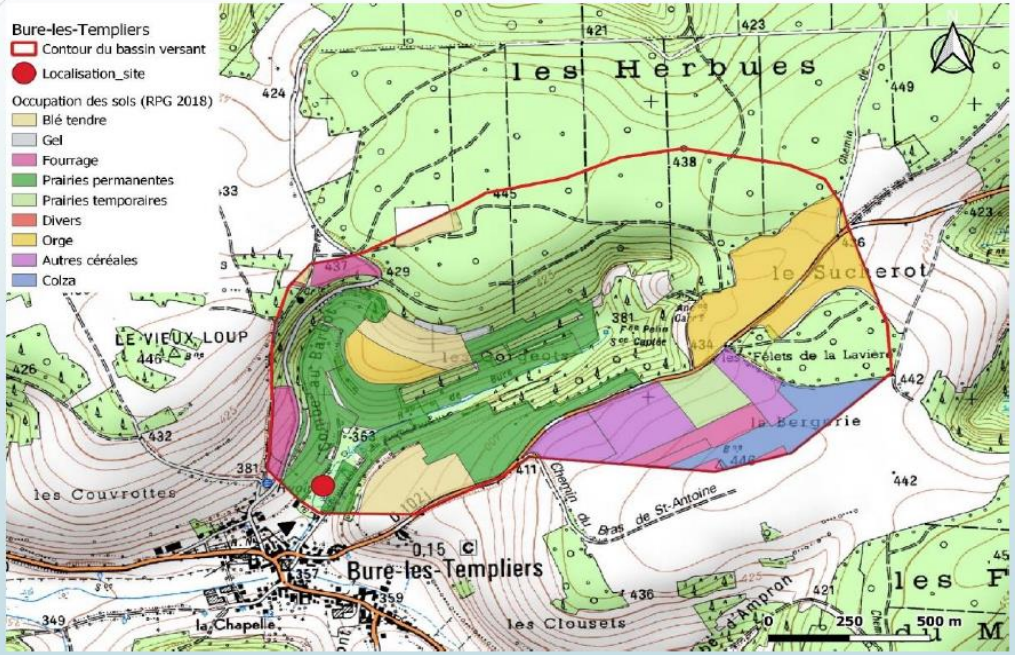

Diagnostic initial du site : évolution de l'occupation des sols

Diagnostic initial du site : zonages environnementaux

- ZNIEFF de type I « Montagne Châtillonnaise et ses vallées »
- ZNIEFF de type II « Source de la Combe Fleurie à Bure-les-Templiers »
- ZPS « massifs forestiers et vallées du Chatillonnais »

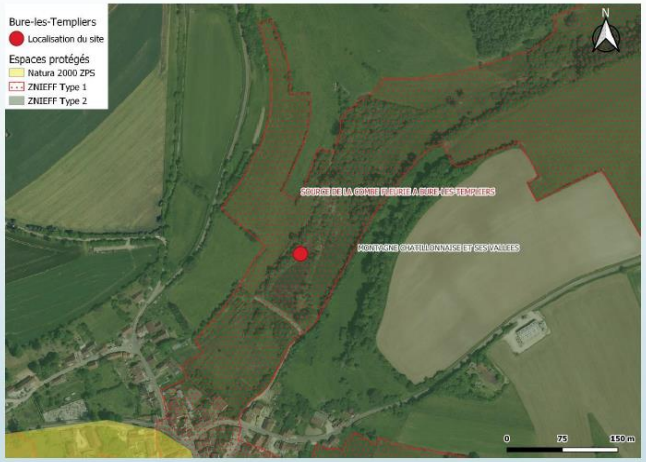

- Envasement
- Colonisation ligneuse

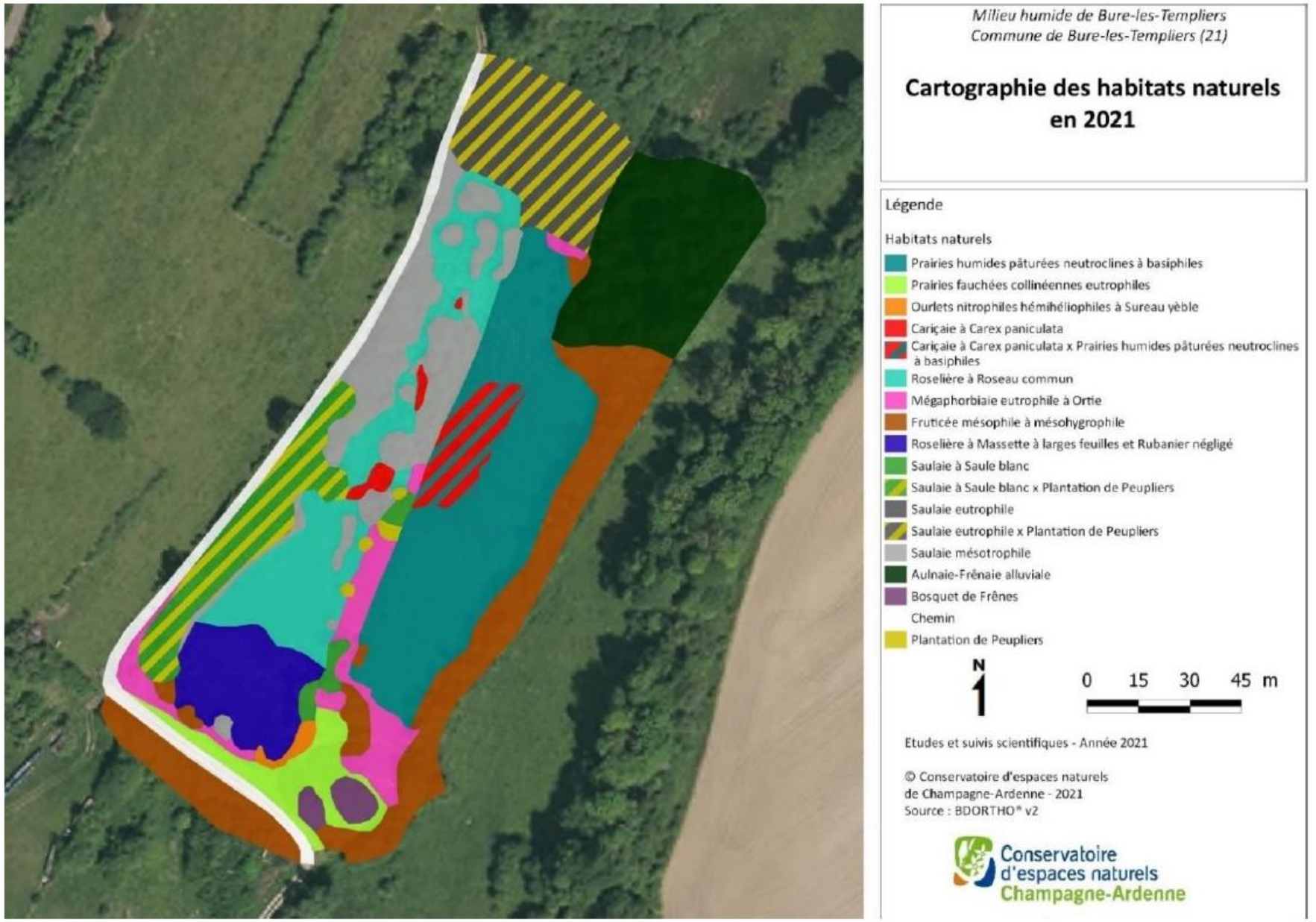

Figure 12 : Cartographie des habitats naturels en 2021

Action 1 : Restauration d'une zone humide

Bure-les-Templiers

En l'état actuel des choses, le site ne peut accueillir un cortège riche et stable d'amphibiens et d'insectes, qu'ils aient un statut de protection ou non

- Milieu en voie de colonisation par les ligneux
- Milieu très envasé et cours d'eau rectifié

Objectifs :

Or 7– Me 2

Or 7– Me 1

- Restaurer les habitats les plus intéressants
- Améliorer la richesse spécifique
- Augmenter le pouvoir épurateur et améliorer la qualité des eaux

Diagnostic initial du site : foncier

- Le site est localisé sur 2 parcelles communales
- Cependant, le périmètre idéal de gestion se situe sur 21 parcelles
- L'emprise du périmètre idéal de gestion s'étend sur une superficie de 7 000 m².

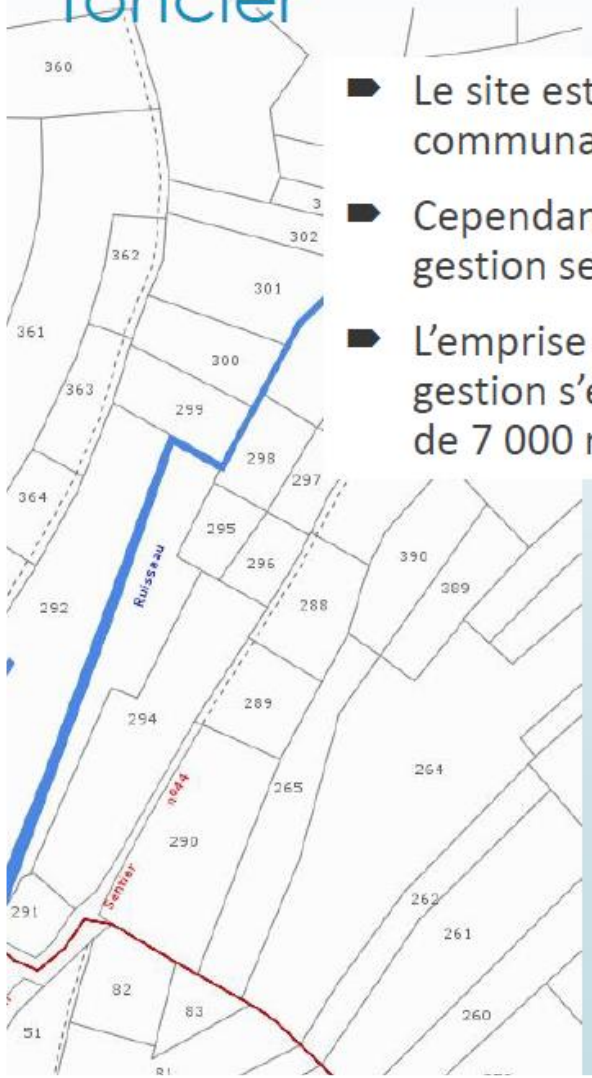

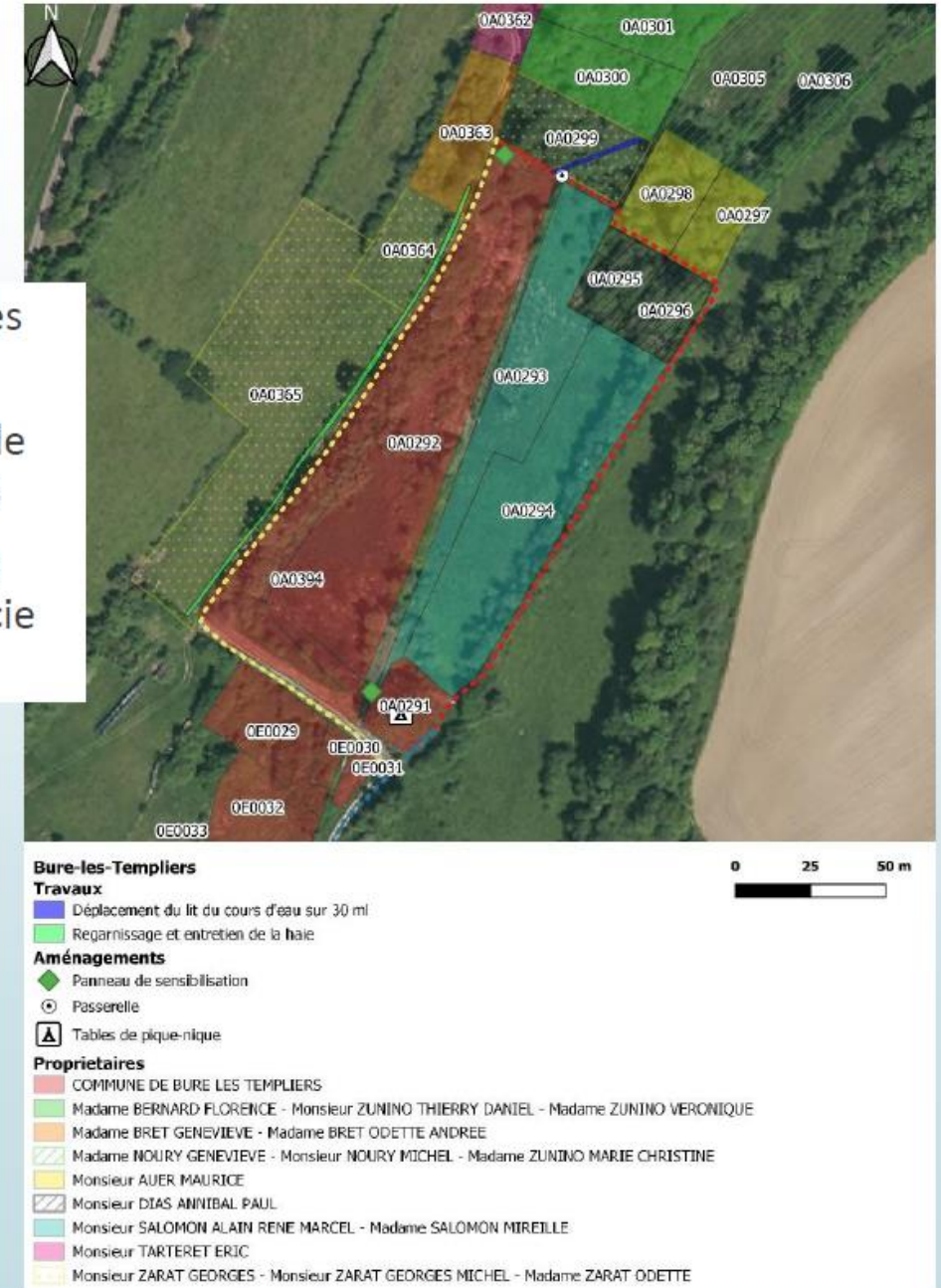

Actions

ACTIONS	COÛT ESTIMATIF (TTC)
Bornage	2 400 €
Installation de chantier	1 020 €
Réouverture de la parcelle par arrachage des ligneux avec exportation	7 044 €
Maintien de l'ouverture d'un milieu menacé par l'embroussaillement	780 €
Suppression du merlon en rive gauche	19 440 €
Remise en fond de talweg du cours d'eau	720 €
Modification de l'ouvrage actuel	600 €
Panneau de sensibilisation	2 400 €
Diagnostic écologique post-travaux	3 000 €
Total	**37 404 € TTC**

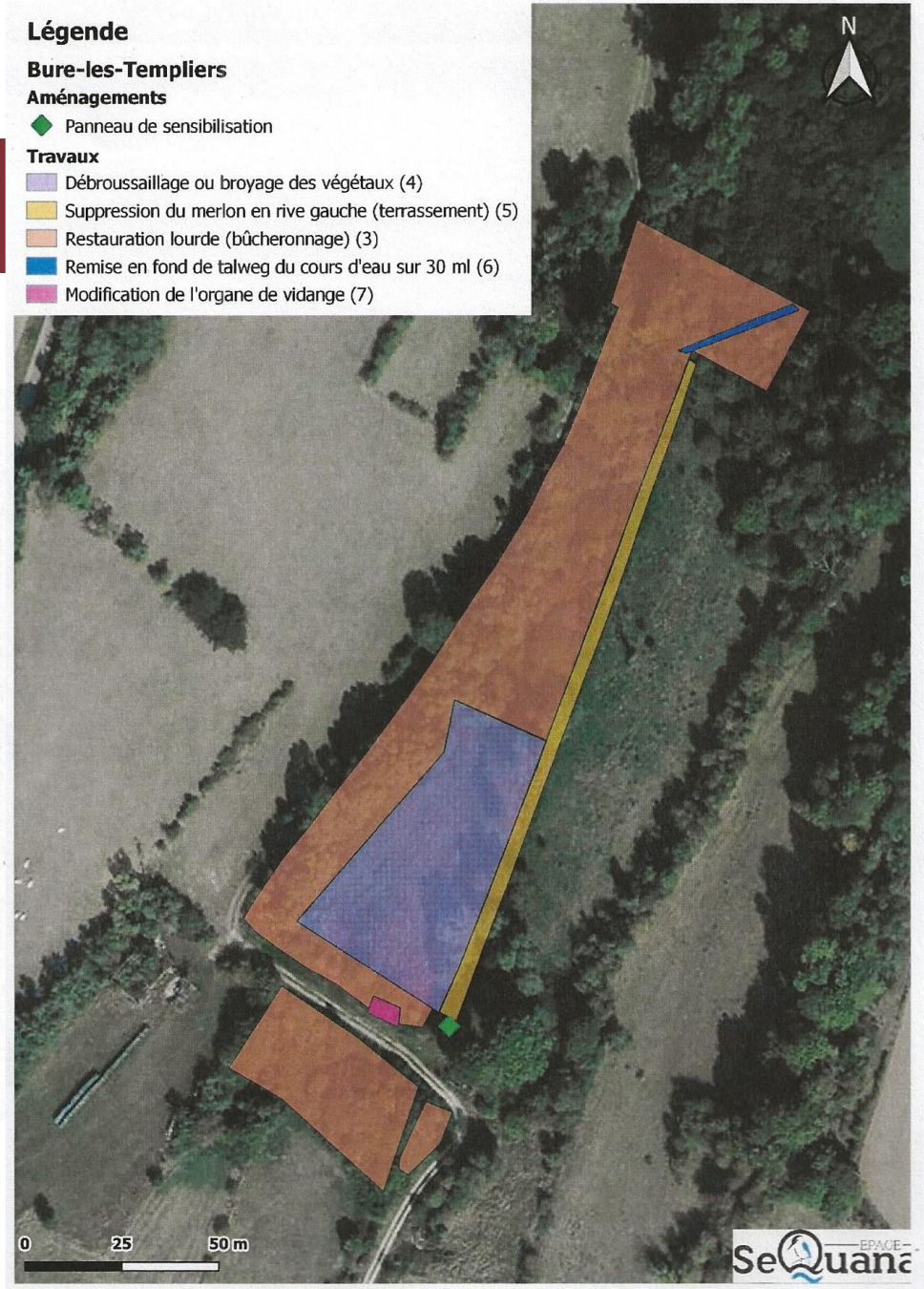

Figure 4 : localisation des travaux programmés sur le site

Action 1 : Restauration d'une zone humide

Bure-les-Templiers

- Réalisation des travaux en période d'étiage cette année
- Installation d'un panneau d'information temporaire
- Valorisation de l'action dans le cadre du plan de relance
- Lien avec le tracé de la boucle équestre du Parc national de forêts : pose d'un abri et de barres d'attache à proximité de la zone humide
- Diagnostic post-travaux en 2023 pour voir l'évolution du milieu
- Par la suite, projet de sentier d'interprétation en fonction des espèces qui s'installeront + historique du site

Action 2 : Restauration d’un ruisseau

Colmier-le-Haut

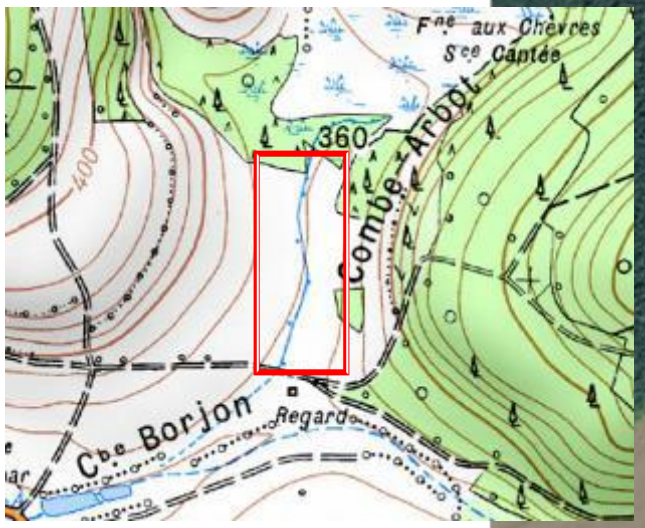

rare

Eriophorum latifolium

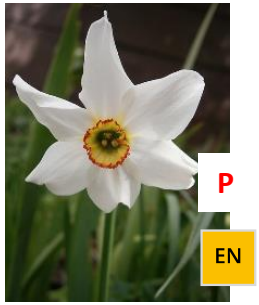

P

EN

Narcissus poeticus

ETAT·DES·LIEUX¶

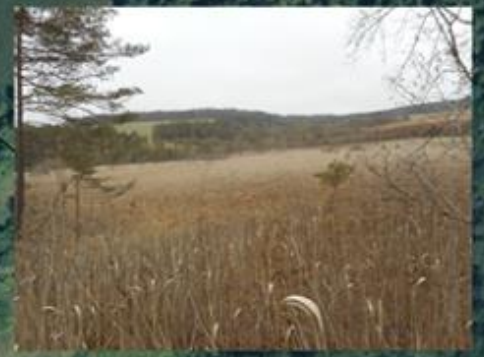

Absence·de·clôture·et·piétinement·dû·au·bétail¶

Passage·busé¶

100 m

Action 1 : Restauration d'une zone humide

Bure-les-Templiers

En l'état actuel des choses, le ruisseau n'est pas au point bas : manque de fonctionnalité, qualité de l'eau et milieux naturels dégradés

Objectifs de l'action :

- Restaurer les habitats et améliorer la capacité d'accueil du milieu et favoriser des espèces végétales remarquables
- Limiter les problèmes de dégradation de la qualité des eaux et favoriser les capacités auto-épuratrices du cours d'eau,
- Améliorer la qualité paysagère.
- Rétablir la continuité écologique et la connexion avec le ruisseau de Rochia.

Or.5 – Me 1
Or 6 – Me1

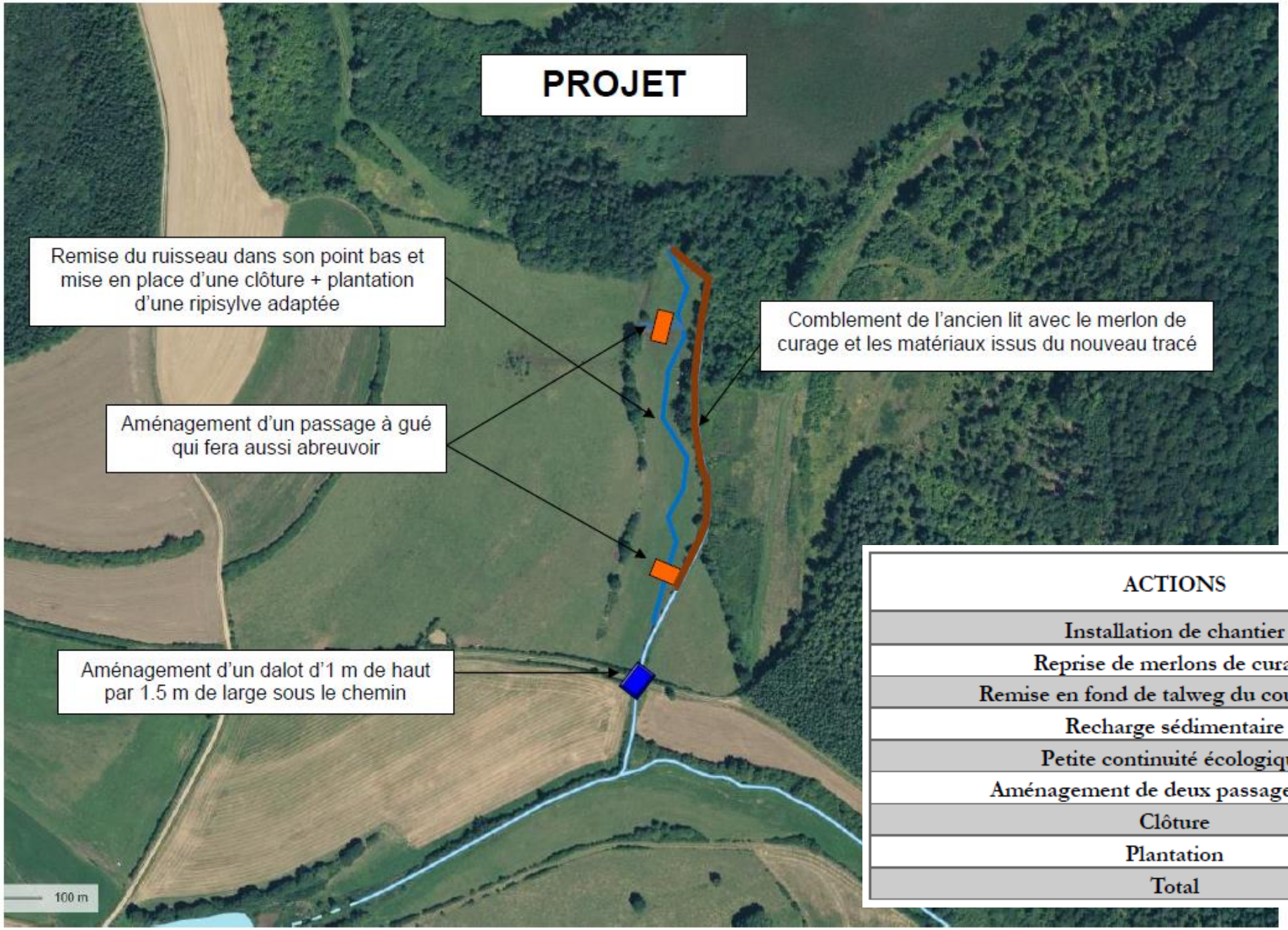

ACTIONS	COÛT ESTIMATIF (TTC)
Installation de chantier	1 000 €
Reprise de merlons de curage	4 000 €
Remise en fond de talweg du cours d'eau	1 300 €
Recharge sédimentaire	2 600 €
Petite continuité écologique	9 900 €
Aménagement de deux passages à gué	1 040 €
Clôture	8 000 €
Plantation	1 500 €
Total	29 340 € TTC

Action 2 : Restauration d'un ruisseau

Colmier-le-Haut

- Réalisation des travaux en période d'étiage cette année
- Installation d'un panneau d'information temporaire
- Valorisation de l'action dans le cadre du plan de relance
- Lien avec la commune, le CEN CA et l'exploitant pour adapter les pratiques d'élevage afin de concilier les enjeux écologiques, hydrologiques et agricoles
- Utiliser ce site comme exemple d'action de restauration multi-partenariale

Conclusion

- Suivre les actions engagées dans le cadre du plan de relance et veiller à leur mise en œuvre en 2022 et 2023
- Valoriser ces actions et les partenaires : panneau, site internet, communiqué de presse, etc.
- Aller au-delà des actions ponctuelles mais engager des partenariats avec les acteurs pour des projets à long termes : Sequana, CEN, commune, exploitants
- Engager l'action sur le ru des ruants à Les Goulles

Action 3 : restauration ru des ruants

Repositionnement du dalot

Renforcement et nettoyage des berges

Enlèvement du tuf pour supprimer les seuils

Vos interlocuteurs

A votre disposition pour répondre à vos attentes et vous accompagner

Julie LAMBREY
Chargée de mission biodiversité
julie.lambrey@forets-parcnational.fr
06 74 23 32 85

Natacha FONTAINE
Garde monitrice – secteur de Leuglay
natacha.fontaine@forets-parcnational.fr
06 76 90 42 73

Merci de votre attention !

Etat d'avancement des actions du contrat pour l'année 2021

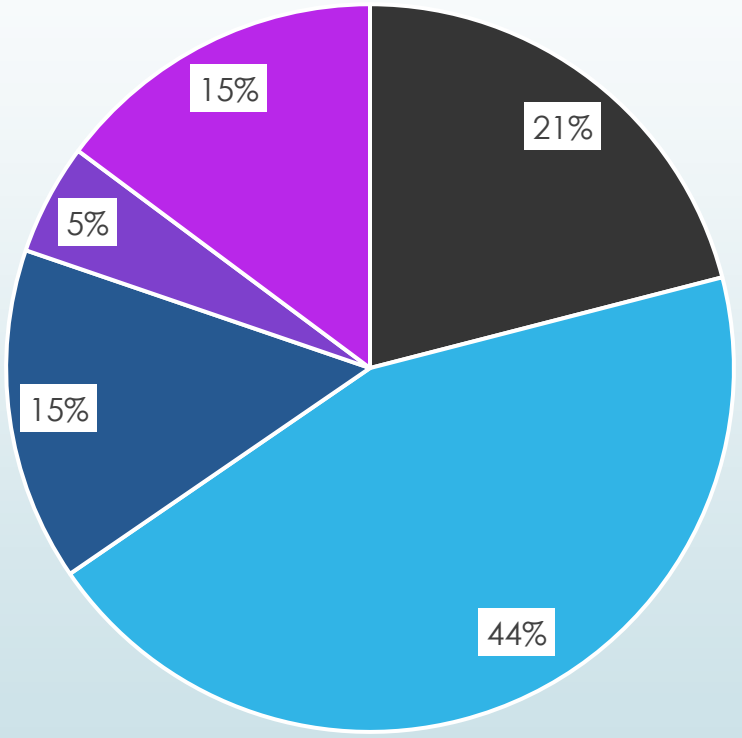

→ En 2021, 44 % des actions inscrites au CTEC en cours et 21 % sont terminées

Récapitulatif financier

	Financier			
	Nombre d'action prévu au contrat	Montant inscrit au contrat (TTC)	Montant engagé(TTC)	Engagement financier (Taux)
Enjeu 1 - Continuité écologique	8	691 200 €	318 962 €	46.15%
Enjeu 2 - Petite continuité	22	435 600 €	156 919 €	36.02%
Enjeu 3 - Restauration morphologique	21	984 600 €	76 006 €	7.72%
Enjeu 4 - Protection de la biodiversité des zones humides	14	766 440 €	65 907 €	8.60%
Enjeu 5 - Préservation de la ressource en eau potable	22	686 400 €	117 864 €	17.17%
Enjeu 6 - Diminution des pollutions diffuses des milieux aquatiques	11	975 600 €	472 798 €	48.46%
Enjeu 7 - Limitation et préservation du risque inondation	4	350 000 €	263 917 €	75.40%
Enjeu 8 - Animations	7	1 293 600 €	209 850 €	16.22%
Enjeu 9 - Communication / Sensibilisation	4	7 200 €	0 €	0.00%
TOTAL	124	6 190 640 €	1 682 224 €	**27 %**

Récapitulatif financier

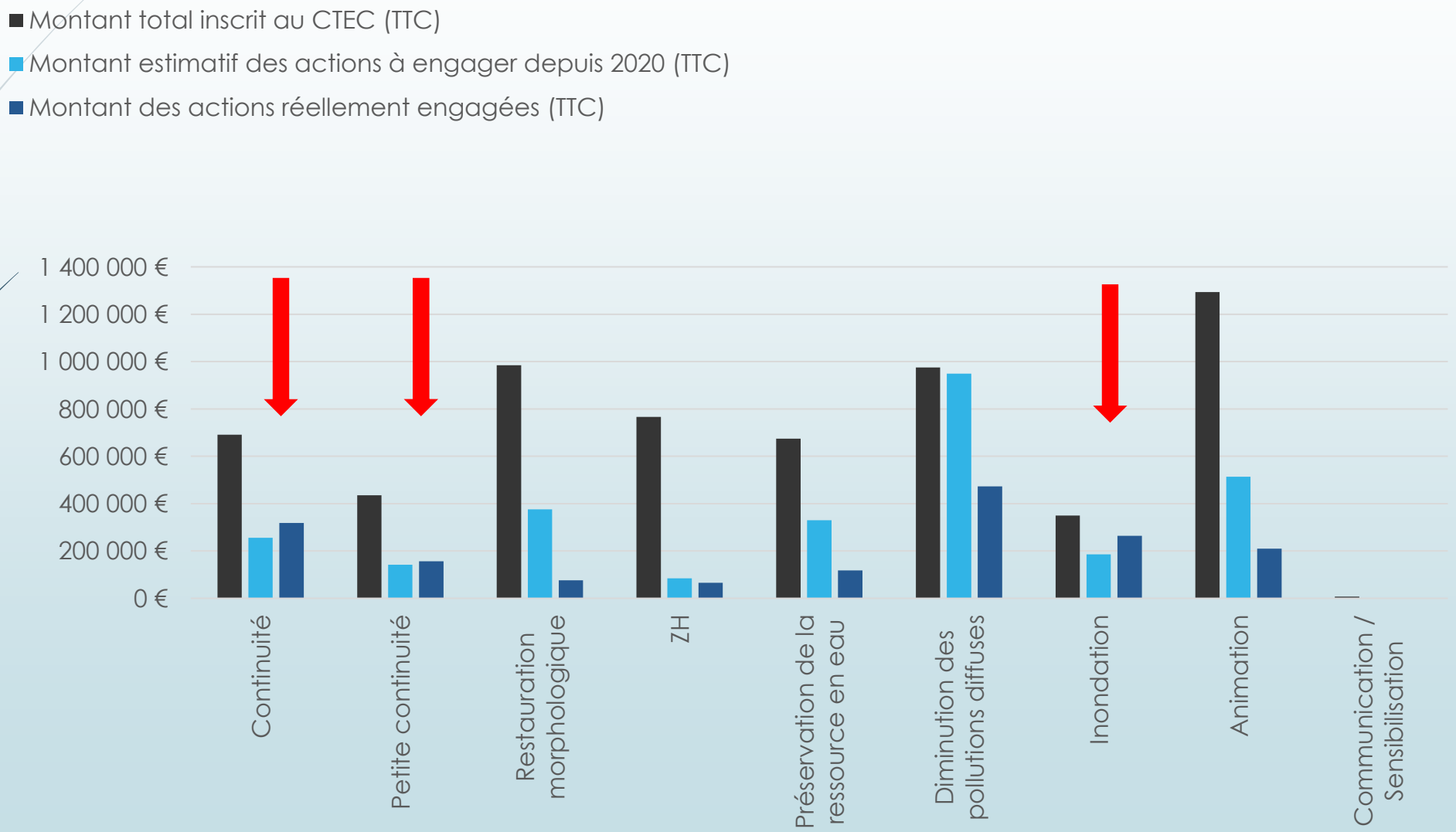

Conclusion

- Mot du Président